

# &CHOS



NOUVELLES DE L'ABBAYE

N<sup>o</sup> 22 Février 2011

SAINT-MAURICE

# Sommaire

01. ÉDITORIAL : C'EST PLUS COMME AVANT !  
*Olivier Roduit*
02. CHRONIQUE DE L'ABBAYE  
*Jean-Bernard Simon-Vermot*
12. LIBRES COMME SAINT MAURICE ET SES COMPAGNONS  
HOMÉLIE DE LA SAINT-MAURICE 2010  
*Cardinal Philippe Barbarin*
18. HOMMAGE A MGR BERNARD GENOUD  
*Jean-Jacques Martin*
21. HOMMAGE AU CHANOINE JEAN BROUCHOUD  
+ *Joseph Roduit*
24. LE CIMETIÈRE DES CHANOINES À SAINT-MAURICE  
*Olivier Roduit*
42. LES VIGNES DE SAINT-MAURICE AU MOYEN-AGE  
*Gaëlle Bourguinet Eggs*
56. LA VIERGE AUX ENFANTS  
*Sabine Larivé*
58. LA BIBLE DITE DE SAINT LOUIS  
LES MANUSCRITS DIV 10/0/1, 2, 3 DE L'ABBAYE  
*Georgia Guenzi*
68. LA VIE D'UN CHANOINE D'AUTREFOIS.  
NÉCROLOGIE TARDIVE DU CHANOINE CLAUDE BOCHATEY  
*Germain Hausmann*
71. CHRONIQUE DES LIVRES

# Editorial

## C'EST PLUS COMME AVANT !

L'histoire est maîtresse de vie, mais il est parfois difficile de faire mémoire, tant le présent est présent ! Confrontés à l'inédit, il nous faut sans cesse inventer du neuf. Mais notre présent est-il si différent de celui des générations précédentes ?

*Les Echos de Saint-Maurice* voudraient rendre compte de ce qui se vit à l'Abbaye au quotidien des jours qui passent. C'est le sens de la chronique tenue fidèlement par le chanoine Simon-Vermot. Cependant, au moment déjà de leur rédaction, *Les Echos* font œuvre de mémoire et deviennent source historique, témoins d'un temps pour les générations prochaines.

Si, comme le disent nos jeunes, « aujourd'hui, c'est plus comme avant », le témoignage des martyrs d'hier est toujours d'actualité. Le Cardinal Barbarin nous a rappelé la force de la liberté chrétienne capable de faire tomber les murs les plus épais. Avec Benoît XVI, il a redit qu'« être fidèle au Christ – aujourd'hui –, cela entraîne souvent d'être exclu, ridiculisé, et parfois même caricaturé ».

La mort fait partie du quotidien de tout un chacun. Aussi évoquerons-nous la mémoire de nos confrères décédés, Mgr Bernard Genoud et Jean Brouchoud. De plus, avec le chanoine Imesch, nous ne craignons pas de nous promener dans le cimetière des chanoines pour leur rendre hommage.

« Aujourd'hui, c'est plus comme avant ». Suivons donc Gaëlle Bourguinet Eggs qui nous invite à parcourir le vignoble médiéval d'Agaune ; avec Georgia Guenzi, une jeune étudiante en histoire de l'art, évoquons les enlumineurs qui ont créé les manuscrits bibliques offerts par saint Louis. Et terminons avec notre archiviste Germain Hausmann, fort édifié par la personnalité de ce chanoine d'autrefois qui « vécut patient et inébranlable comme un job et mourut comme un saint. Il n'a rien laissé, pas même de quoi faire des reliques. »

Sans cesse tentés de nous tourner vers le passé, sachons, aujourd'hui, nous laisser surprendre par la nouveauté de Dieu !

Bonne lecture !

*Chne Olivier Roduit*

S  
O  
C  
I  
É  
T  
É

# Chronique de l'Abbaye

**Voici quelques échos de ce que nous avons vécu après la fête de Pâques de l'an dernier, le 4 avril 2010.**

## **Mardi – mercredi 6-7 avril**

Durant la semaine pascale, les deux novices, accompagnés par M. Olivier Roduit, font une sortie dans les Vosges, visitant l'ancienne abbaye de Remiremont et ses environs, où le souvenir de saint Amé est resté très vivant. Celui-ci en effet, moine de notre abbaye au VII<sup>e</sup> siècle, avait vécu quelque temps dans l'ermitage devenu par la suite Notre-Dame du Scex ; puis, entraîné par un abbé colombanien, il s'était rendu dans la région de Luxeuil, où il fonda un monastère dont la règle s'inspirait à la fois des moines colombaniens et d'Agaune.

## **Vendredi 9 avril**

Le chapitre général qui réunit toute la communauté ouvre des perspectives d'avenir : le Père-Abbé nous parle du Jubilé qui doit marquer le 1500<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'abbaye, en 2015. Une organisation se met en place pour préparer ce jubilé,



Le père-maître et les deux novices Jean-Marie et Pascal, sous la conduite de M. Jacques Prudhon, ont visité le Saint-Mont au sommet duquel une chapelle rappelle la présence du monastère double de Remiremont fondé, vers 620, par « notre » saint Amé.

une charte a été écrite ; de nombreux laïcs s'engagent à collaborer, en particulier MM. Jean-Jacques Rey-Bellet et Jean-Paul Duroux, qui viennent nous apporter quelques détails de cette préparation ; ils attendent d'ailleurs que l'impulsion vienne de la communauté elle-même, ce jubilé doit être surtout une prise de conscience renouvelée du charisme et de la mission de notre monastère.

## **Samedi 1<sup>er</sup> mai**

La récollection abbatiale est une pause bienfaisante qui permet à chacun de faire le point dans sa vie spirituelle, avec l'éclairage donné par M. Alexandre Ineichen. Il nous parle de la vie d'un prêtre connu surtout comme astrophysicien, Georges Lemaître : c'est lui qui a proposé la théorie de l'univers en expansion (big bang), mais on ignore généralement qu'il a eu égale-

ment une activité sacerdotale. Il était en effet aumônier d'un groupe d'étudiants chinois vivant en Belgique ainsi que de l'Association Les Amis de Jésus.

## **Dimanche 9 mai**

Les Sœurs de Saint-Augustin fêtent les 50 ans de leur présence au Togo. Cela nous vaut bien un jour festif : après une messe d'action de grâce à la basilique, à laquelle les séminaristes congolais donnent une couleur africaine par leurs chants, de nombreuses personnes sont invitées pour le repas de midi au réfectoire de l'Internat. Dans l'après-midi, un film DVD nous replonge dans la longue et fructueuse activité des Sœurs, d'abord en Suisse, notamment par la presse, puis, dès 1960, en terre togolaise, où leur Congrégation indigène est pleine de ferveur et d'ardeur apostolique.

## **Mercredi 12 mai**

La rencontre annuelle des confrères du Grand-Saint-Bernard à Martigny est l'occasion d'échanges fraternels dans une atmosphère de joie détendue, et aussi d'une enrichissante ouverture culturelle : la visite de l'exposition d'icônes russes à la Fondation Gianadda est d'autant plus



La table du réfectoire des chanoines pour le repas du soir.

appréciée que les relations œcuméniques avec l'Orthodoxie s'améliorent visiblement.

## **Jeudi 13 mai**

Belle fête de l'Ascension. Tôt le matin, le groupe de pèlerins marchant sur la *Via francigena* part de la basilique pour l'étape Reims-Arras, ac-

compagnés par le Père-Abbé ; étape par étape, il leur donne un enseignement sur l'actualité des prophètes du Premier Testament.

## **Vendredi 21 mai**

Un groupe de jeunes musiciens donnent bénévolement un concert à la basilique en



La communauté de formation de l'Abbaye en mai 2010 : Fr. Jean-Marie, P. Laurent Ndambi, André, Pascal, Joseph, Ferdinand et Nicolas.

faveur de l'association suisse Song Kiiba qui prend en charge des orphelins au Burkina Faso : ils interprètent le Stabat Mater de Pergolesi.

### **Dimanche 23 mai**

En cette fête de la Pentecôte, au cours de la messe pontificale, de nombreux enfants de l'école catholique d'Aigle reçoivent le sacrement de confirmation, d'autres font leur première communion.

### **Jeudi 3 juin**

En se donnant à nous dans l'Eucharistie, le Christ nourrit en nous l'homme intégral, à la fois corps et esprit : c'est ce que nous rappelle la Fête-Dieu, comme le souligne dans son homélie Mgr Dominique Rey, et le fait que la messe est présidée par le Cardinal Turkson, responsable de la commission pontificale Justice et



Dans la nuit du 23 au 24 juin, une inscription apparaît dans la falaise surplombant l'Abbaye. Deux jours plus tard, sur mandat de la commune, des peintres recouvrent ces graffiti qui ne pouvaient remplacer le «Vive Chappaz» d'autrefois.

Paix, oriente la prière de tous dans ce sens.

### **Dimanche 6 juin**

Le pèlerinage aux Saints d'Afrique attire comme chaque année une foule de chrétiens de ce continent vivant en Suisse. Le matin, ils prient à la chapelle de Vérolliez, puis dans l'après-midi se rendent à l'abbaye pour une messe. Nous nous associons à leurs



prières, gardant en mémoire les grosses difficultés de leurs pays, mais aussi la fraîcheur d'âme, la foi pleine de générosité et d'enthousiasme dont les chrétiens d'Afrique nous donnent l'exemple. Ce même matin, un évêque venu de Croatie donne le sacrement de confirmation à des jeunes de son pays vivant en Suisse ; ils sont accompagnés de leurs parents, formant une assemblée de 200 personnes.

### **Vendredi 11 juin**

En la fête du Sacré-Cœur s'achève l'Année sacerdotale. Pour rendre grâce à Dieu des bienfaits qu'elle a apportés, pour l'implorer pour l'avenir, l'adoration du très saint Sacrement se prolonge toute la journée ; elle se conclut par la messe pontificale, et dans son homélie, M. André Bruttin donne le beau témoignage



Le dimanche 20 juin, les Sœurs de Saint-Augustin célèbrent à la Basilique la profession perpétuelle de sœur Gabriela Enasoae.



Au cours d'une veillée lors du festival Theomania, la combe de Vérolliez a été illuminée de centaines de lumignons évoquant les martyrs thébains. A droite, lors de la messe de clôture du dimanche.



d'un prêtre ordonné en 1954. Après quoi le verre de l'amitié est offert à tous dans le « jardin de l'Hexagone », toujours bien entretenu par les novices et les jeunes théologiens congolais, avec la compétence de M. Max Hasler.

### **Dimanche 13 juin**

Les Pères Capucins de Saint-Maurice fêtent le 400<sup>e</sup> centenaire de leur présence dans la ville ; nous nous associons à leurs célébrations par la messe conventuelle en l'église Saint-Sigismond, présidée par le Père-Abbé.

### **Jeudi 17 juin**

Nous accueillons pour quelques jours Mgr Thomas D'Souza, évêque de Bagdogra, accompagné de trois prêtres de son diocèse. Nous restons ainsi en lien avec notre ancienne mission du Sikkim, et tout en évoquant le souvenir de nos confrères missionnaires, nous sommes heureux de

constater le beau développement qu'a pris l'Eglise dans les montagnes népalaises.

### **Mercredi 30 juin**

Une lettre de notre confrère Yannick-Marie Escher nous étonne et nous peine beaucoup : il a pris la décision d'entrer dans la communauté d'Ecône ; nous prions et gardons confiance, sachant que les voies de la Providence sont mystérieuses, traçant parfois des voies droites avec des lignes courbes...

### **Mercredi 7 juillet**

Dans la soirée, ouverture du festival des jeunes Theomania à Vérolliez : Mgr Joseph Roduit introduit le thème de ces journées, qu'il résume par la phrase de saint Irénée : « la gloire de Dieu, c'est l'homme vivant, et la vie de l'homme, c'est la vue de Dieu ». C'est une invitation pour les jeunes à prendre une pleine conscience du sens de leur vie, de la

beauté, de la grandeur inouïe de leur vocation d'enfants de Dieu. Un reliquaire des martyrs thébains est amené sur le champ, où il restera exposé jusqu'à la fin de la semaine, dimanche : en ce jour, la communauté participe au festival des jeunes en célébrant la messe conventuelle sur les lieux, sous une tente ; le Père-Abbé la préside, l'évêque des jeunes, Mgr Eleganti prononce l'homélie ; il montre que lorsque l'on branche sa vie sur l'essentiel, l'orientant vers Dieu, on trouve la vraie paix, car « la paix est toujours en Dieu » a dit saint Nicolas de Flüe.

### **Lundi 12 - dimanche 18 juillet**

La Semaine Romande de Musique et de Liturgie attire comme chaque année un grand nombre de participants des divers cantons romands ; bien motivés, ils font avec entrain un travail intensif,



Le samedi 24 juillet, au terme de la retraite annuelle prêchée par le père Bernard Bonvin (à droite), on a fêté les jubilaires (de g. à dr.) : M. Edouard Gressot (60 ans), Olivier Roudit et Calixte Dubosson (25 ans).

conscients de l'importance de la liturgie, car, comme le dira le pape Benoît XVI, le renouveau de la foi et de l'Eglise ne peut se faire que « dans le contexte de la liturgie ». Un fruit de leurs travaux, ce sont les belles « Musiques vespérales » qu'ils font entendre à la basilique le samedi soir, accompagnées de la bénédiction des icônes créées durant la semaine.

#### **Semaine du 19 au 24 juillet**

La retraite annuelle est prêchée par le père Bernard Bonvin, o.p., aumônier du monastère des Dominicaines d'Estavayer-le-Lac. Il développe quelques aspects de l'expérience spirituelle, des thèmes traditionnels mais qui restent toujours bien actuels : la solitude et la vie

communautaire, la joie et le bonheur qui ne dépendent pas de la sensibilité mais de l'union à la volonté de Dieu, le sens de l'épreuve, la valeur du temps, etc. Le dernier jour de la retraite, nous fêtons les jubilés sacerdotaux : les 60 ans de sacerdoce de M. Edouard Gressot et les 25 ans de MM. Calixte Dubosson et Olivier Roudit.

#### **Lundi 9 août**

Un de nos confrères nous quitte pour entrer dans l'éternelle béatitude du Père : M. Jean Brouchoud meurt paisiblement au Foyer Saint-Jacques, où il demeurait depuis quelques mois. Après un ministère de près de quarante ans comme curé de la paroisse d'Outre-Rhône, puis auxiliaire dans le secteur pastoral

de Saint-Maurice et aumônier des personnes âgées, il était rentré à l'Abbaye, dont il avait aussitôt apprécié la vie régulière et fraternelle. Lors de l'ensevelissement, la fanfare de Dorénavant, dont il avait été membre lui-même, vint jouer en son honneur, c'est dire l'attachement des paroissiens à leur ancien curé.

#### **Vendredi 13 août**

Une conférence de presse a lieu à la salle capitulaire, pour donner des informations sur la préparation du jubilé prévu pour le 1500<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Abbaye.

#### **Dimanche 15 août**

Belle fête de l'Assomption. Le temps pluvieux n'a pas arrêté de courageux fidèles de monter à la chapelle de Notre-Dame du Scex pour la veillée nocturne.

#### **Mercredi 18 août**

Au lieu d'aller aux Giettes comme d'habitude pour la sortie annuelle, c'est à Fintahaut que nous montons : nous répondons à l'invitation du curé de la paroisse, Jean-Pierre Liaudat. Il nous accueille avec son large sourire et nous fait d'abord visiter l'église, restaurée récemment avec beaucoup d'art ; puis il nous



Frère Jean-Marie (Arlindo Matias Ferreira) a fait sa profession temporaire au cours de la messe de la solennité de Saint-Augustin.

offre le repas de midi au presbytère. Nous avons des échos directs de son zèle apostolique, qui s'étend au-delà de la frontière, puisqu'il seconde régulièrement le clergé de Chamonix. Le temps maussade n'empêche pas la bonne humeur tout au long de la journée, qui se termine, pour ceux qui le désirent, par une montée à la Léchère : des chalets y ont été construits il y a quelques années pour permettre à des familles pauvres de faire un séjour estival.

#### **Mercredi 25 août**

Au début de l'année scolaire qui vient de recommencer,

une célébration religieuse à la basilique est offerte aux étudiants ; le recteur Alexandre Ineichen leur explique le sens de l'église, lieu sacré où les chrétiens se rassemblent pour participer au mystère du Christ, et une lecture tirée du livre de la Sagesse leur fait comprendre que Dieu est la source de toutes les connaissances humaines.

#### **Samedi 28 août**

Le congé des élèves permet heureusement cette année de célébrer la fête de notre bienheureux Père saint Augustin sans l'entrave du programme scolaire... A la messe, après

l'Evangile, frère Jean-Marie se consacre à Dieu par la profession simple ; il poursuit sa vie religieuse dans la joie, mettant ses dons au service de la communauté par divers travaux, en particulier par la création d'icônes.

#### **Dimanche 29 août**

Les besoins du ministère ont amené de nouveaux changements dans les secteurs de Bagnes et d'Aigle : M. Cyrille Rieder, qui desservait la paroisse de Bagnes a été nommé curé de Saint-Maurice (Saint-Sigismond), et Charles Neuhaus, jusqu'ici curé de Saint-Maurice, devient curé

dans la paroisse d'Aigle, avec MM. Olivier Roduit et Michel de Kergeriou.

Durant la dernière semaine d'août, les travaux du Martolet se poursuivent : au moyen d'une machine qui aspire et refoule un fin gravier à travers un long tuyau, des ouvriers comblent les espaces vides creusés pour les investigations archéologiques. Une installation provisoire de passerelles au-dessus des fouilles permettra aux visiteurs de découvrir les vestiges des anciennes églises.

#### **Sam. 11 - dim. 12 septembre**

Dans le cadre des « Journées du patrimoine » instaurées en Suisse, l'Abbaye ouvre

ses portes aux laïcs. Guidés par quelques confrères, nombreux sont ceux qui ont profité de l'occasion pour visiter notre monastère.

En ces mêmes jours, les « Pèlerins de l'Eau vive » font comme chaque année un pèlerinage à Saint-Maurice ; à la chapelle de Vérolliez, la lecture du récit de la Passion des Martyrs par les jeunes théologiens congolais inspire leur prière, et celle-ci se poursuit au cours d'une marche vers la basilique, où ils participent à la messe conventuelle.

#### **Mercredi 17 septembre**

Après moult essais, le bourdon Trinitas, installé dans le clocher pour remplacer un



La nouvelle Trinitas a été mise en place le 4 août pour remplacer le bourdon de l'an 2000, malheureusement fêlé. Le carillon de la Basilique est à nouveau complet.

premier bourdon qui s'était fêlé, est enfin mis au point de façon satisfaisante ; il donnera désormais, aux grandes fêtes, une solide et forte basse aux envolées joyeuses du carillon.

#### **Mercredi 22 septembre**

Nous nous sommes préparés hier soir à revivre notre fête patronale par le chant des vêpres à la chapelle de Vérolliez, suivies comme chaque année d'une agape offerte généreusement par les Sœurs. Ce matin la Basilique est pleine pour la messe solennelle présidée par Son Eminence Philippe Barbarin, Cardinal archevêque de Lyon (arrivé la veille, venant d'Afrique), animée par les chants soignés et expressifs du Grand chœur



Juste avant le début de la messe de la Saint-Maurice, alors que les prêtres se préparent dans le grand corridor de l'Abbaye, on accueille une délégation copte. De gauche à droite, le père Mikhaïl Megally, de Genève, le père Eklemandos Ava Mena, de Lyon et l'Higoumène Maximos Wasfi.

Au cours des Vêpres, nous avons remis des reliques des Martyrs thébains à l'Higoumène Maximos Wasfi pour l'église Sainte Marie à Alexandrie. Le 19 décembre 2009 nous avons remis des Reliques au Père Isidor pour l'église copte de Dietikon.

de la Basilique. Dans son homélie, l'archevêque de Lyon a insisté sur le témoignage et l'engagement chrétien dans le monde.

Une ombre à la joie de cette fête : nous apprenons le décès, survenu la veille, de Mgr Bernard Genoud qui était notre chanoine d'honneur.

Dans l'après-midi, après les vêpres suivies de la proclamation toujours émouvante de la Passion des Martyrs selon saint Eucher, des reliques de la Légion thébaine sont transmises au Père copte Maximos Wasfi, pour des églises d'Alexandrie et de Louqsor.

#### **Samedi 16 octobre**

Le Père-Abbé et M. Antoine Salina se rendent à Rome pour la réunion du Conseil primatial des chanoines ré-



guliers ; il doit en particulier élire un nouvel Abbé-Primat, et c'est le Prévôt Bernhard Hermann Backovsky, Abbé général de la Congrégation autrichienne, qui est nommé, succédant à Mgr Maurice Bitz. Nos confrères ont invité les quatre théologiens congolais à les accompagner dans ce voyage, ce qui est pour eux l'occasion de visiter la Ville éternelle, qu'ils sont heureux de découvrir après en avoir entendu beaucoup parler.

#### **Vendredi 22 octobre**

Dans le cadre du mois d'octobre, mois de la Mission universelle, Mgr Isaac Jogues Gaglo, évêque d'Aneho, au Togo a été invité à visiter plusieurs diocèses de Suisse. Il s'arrête à Saint-Maurice et nous l'accueillons à l'abbaye ;

il préside la messe conventuelle, et le soir, dans une rencontre au collège ouverte au public, il fait connaître la communauté chrétienne de son diocèse, vivante et en pleine croissance.

#### **Dimanche 31 octobre**

Avant les vêpres, la communauté se réunit à la chapelle des reliques pour une cérémonie religieuse au cours de laquelle les quatre jeunes théologiens congolais en formation à l'abbaye, Joseph Kabatumvu, Ferdinand Ilunga, Nicolas Mande et André Mulamba se constituent, avec la bénédiction du Père-Abbé, en Association cléricale. Celle-ci, dénommée « Communauté des Augustiniens missionnaires de Saint-Maurice » (CASM), est la base juridique



Derniers préparatifs avant les premières Vêpres de la Saint-Maurice à Vérolliez. Le Père-Abbé ajuste sa belle chape pendant que frère Jean-Marie, ayant longtemps vécu en banlieue lyonnaise, échange quelques mots avec le Cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon.



Nos quatre hôtes congolais se sont constitués en Communauté des Augustiniens missionnaires de Saint-Maurice en vue d'une fondation canoniale dans leur pays.

d'un projet de fondation canoniale dans leur pays.

Nous prions pour que Dieu bénisse l'œuvre qu'ils préparent, et nous faisons de notre mieux pour contribuer à leur formation ; nous apprécions leur fidélité aux offices du

chœur, leur jovialité, leur enthousiasme et l'aide précieuse qu'ils nous apportent pour la liturgie, les travaux du jardin, etc.

#### **Samedi 6 novembre**

L'Association des anciens élèves du collège de l'Abbaye organise ses Rencontres de Saint-Maurice 2010. Ancien étudiant et Consul général de la Suisse à Shanghai, M. William Frei, donne une conférence intitulée « L'entrée de la Chine sur la scène internationale ». L'orateur fait bien ressortir les aspects économiques, techniques et politiques de la montée en puissance de la Chine ; cependant les aspects culturels

et religieux ne sont que peu soulignés, mais repris lors des questions du public.

#### **Du 8 au 12 novembre**

Mgr Joseph Roduit est délégué par les évêques suisses pour participer à la Conférence des évêques de France à Lourdes.

#### **Dimanche 14 novembre**

Le prieur organise une sortie pour les seniors de la communauté à Martigny ; ils montent d'abord dans les vignes de Plan-Cerisier pour un repas dans un restaurant, puis suivent dans un cinéma de la ville le film poignant *Des hommes et des dieux*, qui évoque les derniers mois des moines de Thibhirine. Une autre sortie communautaire donne à plusieurs confrères l'occasion de visiter l'église et les anciens bâtiments de la ville d'Aoste. A l'abbaye même, l'ancienne « salle du billard » a été fort bien aménagée en salon de communauté, bien adapté à des rencontres, des auditions musicales, des projections de films ou des exposés.

#### **Vendredi-samedi-dimanche 19-20-21 novembre**

La récollection offre à toute la communauté un bon moment de recueillement et de silence.

A cette occasion, M. Georges Athanasiadès donne un entretien sur les Béatitudes.

#### **Dimanche 21 novembre**

Pour son traditionnel concert de la Sainte-Cécile, l'Ensemble Vocal dirigé par Pascal Crittin interprète des œuvres pleines de finesse et d'inspiration. Ce programme, intitulé *Musica baltica*, fait une large place aux compositeurs Arvo Pärt et Richards Dubra.

#### **Vendredi 26 novembre**

Durant plusieurs jours, des experts internationaux analysent la composition chimique d'une vingtaine d'objets du Trésor. En fin de semaine, ils présentent à la communauté leur travail dont les résultats seront publiés ultérieurement.

#### **Mercredi 8 décembre**

Fête de l'Immaculée Conception : après les célébrations du matin, nos hôtes congolais nous mettent déjà dans l'esprit de Noël par des chants de leur pays accompagnés de la guitare et du tam-tam.

#### **Dimanche 12 décembre**

L'Orchestre du Collège et des Jeunesses Musicales de Saint-Maurice interprète, sous la direction d'Ernst Schelle, une musique aux couleurs d'Espa-



Les anges et les bergers sont venus pour l'adorer.

gne et aux rythmes sud-américains. Georges Vassilev, guitariste bulgare, est le soliste de ce concert de Noël.

#### **Fin décembre**

En cette fin de l'Avent, bien des célébrations et manifestations nous préparent à fêter Noël : mardi 21 décembre, messe des étudiants et aubade de la fanfare dans le corridor de l'Abbaye ; jeudi 23, concert du Chœur du collège à Saint-Sigismond.

Dans l'après-midi du 24 décembre, l'Ensemble vocal anime la « Chantée de Noël » dans une Basilique pleine, alternant textes et chants traditionnels d'une très grande qualité musicale.

#### **24-25 décembre**

On retrouve le climat de la Nativité aux Vigiles chantées au chœur à 20 heures. Ensuite une rencontre fraternelle est

animée par nos amis Congolais ; après des paroles pleines d'esprit et de chaleur, et des chants dans leur langue avec tam-tam et guitare, ils font intervenir plusieurs confrères, entre autres le Père-Abbé : celui-ci nous lit un message de... l'ange gardien de l'abbaye ! La messe de minuit et celle du jour de Noël achèvent dans une joyeuse ferveur la longue montée de l'Avent.

*Chne J.-B. Simon-Vermot*



Nicolas, Joseph et André sont bien habillés pour affronter la rigueur des neiges hivernales.



# Libres comme saint Maurice et ses Compagnons

**M. le Cardinal Philippe Barbarin, Archevêque de Lyon, a présidé les célébrations de la Saint-Maurice 2010. Voici le texte de son homélie.**

Frères et sœurs bien-aimés, en cette fête de saint Maurice à laquelle le Père Abbé m'a invité, permettez-moi d'écouter la Parole de Dieu proclamée aujourd'hui, sous un angle unique, celui de la liberté.

## *Mettre notre vie entre les mains de Dieu*

Quelle liberté pour dire, comme saint Maurice, ici, à Agaune : « Empereur, nous sommes soldats, mais avant tout nous sommes serviteurs de Dieu. Nous te devons l'obéissance militaire, mais nous Lui devons l'innocence. Nous préférons mourir innocents plutôt que vivre coupables » ! Et c'est ainsi que s'éclaire le début de la première lecture tirée du livre de la Sagesse (Sg 3, 1) : « *Les âmes des justes sont dans la main de Dieu et nul tourment ne les atteindra.* » Phrase limpide qui survient comme une interpellation pour chacun de nous : « Ma vie, aujourd'hui, est-elle entre les mains de Dieu ? » Si oui, quelle sécurité ! Et le texte ajoute : « *Aux yeux des insensés, ils ont paru mourir.* » On imagine qu'ils sont morts, mais celui qui met sa vie dans la main de Dieu est toujours vivant.

Cette réflexion nous renvoie au premier mot du *Credo*, peut-être un peu difficile à comprendre : Dieu, le Père tout-puissant, *omnipotens* en latin, *pantocrator* en grec. Nous avons souvent tendance représenter Dieu comme un Jupiter qui nous écraserait de sa puissance. Mais ce

n'est pas le sens du mot « tout-puissant » dans le *Credo*. Ici, *pantocrator* signifie que Dieu, notre Père, nous a créés parce qu'il nous aime, et que nous serons toujours dans son amour paternel et miséricordieux, même si nous tombons, même si nous dévions ou nous nous égarons dans une impasse. *Pantocrator* veut donc dire qu'Il nous gardera toujours dans ses mains.

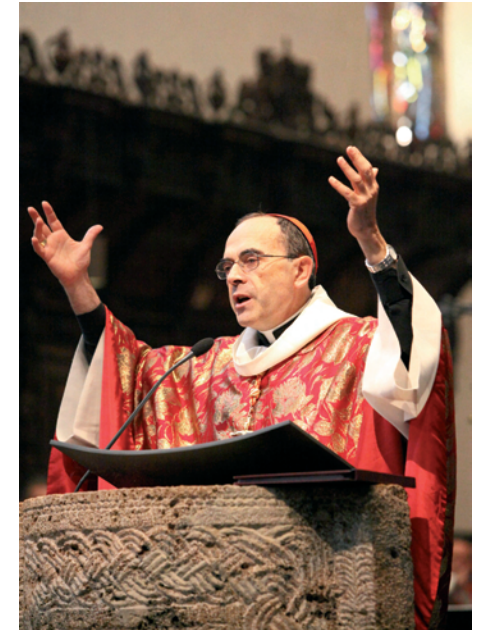
Certes, il n'est pas toujours bon d'être « entre les mains » de quelqu'un. On peut s'offrir soi-même à quelqu'un, par exemple dans le sacrement du mariage ou lorsque l'on donne la vie à des enfants. Il s'agit alors d'un don de soi qui vise à faire grandir l'autre. Mais malheur aux parents qui garderaient la mainmise sur leurs enfants et brimeraient leur liberté !

Avec Dieu, bien sûr, ce risque n'existe pas. Il ne met pas la main sur moi, au contraire. La main de Dieu n'est pas une main qui écrase, c'est une main qui me garde des dangers, une main qui me lance et me libère, une main qui me pousse à vivre ma propre aventure, à être pleinement libre. Et si les autres essaient de gêner, d'entraver ma liberté, voire de me conduire à la mort, alors je peux dire, comme saint Maurice et tous les martyrs avant moi : « Si j'obéis à Dieu, je suis bien plus sûr d'avoir la vie que si j'obéis à un homme, fût-il empereur. » Vous connaissez sans doute Polycarpe, ce grand martyr qui a formé saint Irénée, l'évangéliste de Lyon. Alors qu'il est un grand vieillard,

les soldats romains viennent le trouver et lui demandent de renier le Christ. « Je suis chrétien, répond-il ! Voilà quatre-vingt-six ans que je le sers et il ne m'a fait aucun mal. Comment pourrais-je blasphémer mon roi et mon sauveur ? » Comment pourrais-je le renier ? Les soldats menacent alors de le tuer. Et Polycarpe leur répond : « Rassurez-vous, si vous me faites mourir, Lui continuera de me faire vivre ».

Voilà le beau, l'éternel témoignage des martyrs. Ils savent que, lorsqu'ils sont dans les mains de Dieu, ils sont eux-mêmes, ils avancent sur un chemin de liberté et de joie. Nous déployons pleinement nos capacités lorsque nous sommes dans les mains de Dieu, et non pas lorsque nous faisons ce qui nous plaît ou que nous suivons notre propre chemin, pour échapper soi-disant à toute contrainte. Assez vite, nous nous heurtons à une muraille, ou nous nous retrouvons, blessés, au fond d'un fossé. Combien ont fait l'expérience de ce qu'ils croyaient être la liberté, et qui s'est rapidement révélé être un esclavage ! Et cet esclavage a abîmé profondément leur vie.

C'est précisément la belle histoire de l'enfant prodigue que nous retrouvons dans l'Evangile : le fils cadet voulait sa part d'héritage pour quitter la maison, s'affranchir de l'autorité paternelle et vivre enfin sa vie. Mais quelque temps plus tard, il se retrouve encore plus bas que les cochons. S'il était resté dans les mains de Dieu, son Père, il aurait trouvé sa liberté. Cela nous rappelle aussi une des dernières paroles de Jésus que nous rapporte l'Evangile de saint Luc. Alors qu'il est sur la croix et qu'il va mourir, Jésus se tourne vers son Père et dit : « *Père, entre tes mains, je remets ma vie.* » Tant de personnes se sont ligüées pour le faire mourir ! Mais il sait que, s'il remet sa vie entre les mains de Dieu, les portes de l'éternité s'ouvri-



ront pour lui. Juste avant, au malfaiteur crucifié à ses côtés qui lui avait demandé : « *Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras inaugurer ton règne* », il avait répondu : « *Amen, je te le déclare : aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis.* » Contre toute évidence humaine, il lui promet que les portes s'ouvriront aussi pour lui, fût-il un criminel ! Car la miséricorde de Dieu est infinie, prête à ouvrir à tous les portes du Royaume.

Frères et sœurs, voilà la méditation que je souhaitais partager avec vous à partir de cette première lecture. Nous ne sommes pas libres quand nous faisons ce qui nous passe par la tête. Car nous n'avons pas une intelligence souveraine, et nous risquons d'être sujets aux fluctuations ou aux erreurs. Nous sommes *libres* quand nous remettons la totalité de notre personne, de notre mission entre les *mains de Dieu*. Le chemin n'est pas toujours facile,





l'enfant, comme pour lui dire : « Tes parents t'ont fait le cadeau merveilleux de la vie, et ils sont les serviteurs de cette vie pour que tu deviennes une femme ou un homme libre. Mais Dieu parachève le travail des parents en te donnant la vie éternelle. » Jésus dit : « *Ce qui est né de la chair n'est que chair* » (Jn 3, 6). Les parents ne peuvent pas prémunir leur enfant contre les maladies graves, les

d'ailleurs le texte ne le cache pas : Dieu met les justes à l'épreuve et les reconnaît dignes de lui. Comme on passe l'or au feu du creuset, Dieu vérifie leur valeur. Il n'y a pas de vie chrétienne tranquille, ni de christianisme à bon marché. Être chrétien, cela coûte. Aimer vraiment, aimer jusqu'au bout, se reprendre soi-même pour être un serviteur des autres, c'est une merveille et en même temps une grande exigence. La Parole de Dieu est claire, sans ambages ; elle nous dit une vérité que nous pouvons expérimenter chaque jour. C'est la Vérité d'origine, celle de notre Père, de notre Créateur.

### **Le vêtement blanc, symbole de notre liberté**

La seconde lecture de ce jour (Ap 7, 14) m'invite à vous rappeler ce beau moment où nous tous, les baptisés, nous avons été revêtus de la liberté. Vous avez certainement participé à un ou plusieurs baptêmes. L'un des moments les plus joyeux, pour nous les diacres ou les prêtres qui célébrons un baptême, c'est sans doute celui où nous traçons une croix ou une couronne avec le saint-chrême sur le front de

cancers ou empêcher la fin de sa vie terrestre. Mais les parents croyants savent que l'auteur de la vie, c'est Dieu. Ils demandent donc le baptême pour leur enfant, pour que Dieu lui donne ce qu'eux-mêmes ne peuvent pas donner. Puis vient ce geste magnifique où l'on habille l'enfant du vêtement blanc. On croit souvent qu'il s'agit d'un symbole de la pureté. Mais le vêtement blanc est en réalité le symbole de la liberté. En effet, dans l'empire romain, les esclaves étaient vêtus d'un pagne et n'avaient pas le droit de porter un vêtement ou une toge. Une fois libérés, rachetés, ils portaient alors la toge blanche appelée la toge des « affranchis ». Les chrétiens ont repris cette habitude de l'empire romain, en voulant signifier ainsi que, même s'ils étaient des esclaves dans la société, le Christ les avait rachetés et libérés.

Le texte de l'Apocalypse, si poétique, qui était notre seconde lecture, dit : « *Ils ont lavé leurs vêtements et les ont blanchis dans le sang de l'Agneau* » (Ap 7, 14). Voilà quelque chose d'original ! Ce vêtement blanc qu'ont porté les martyrs a été blanchi dans le sang. Ainsi, frères et sœurs, le vêtement blanc porté par les

nouveaux baptisés, mais aussi par la mariée, les prêtres, les servants de messe, les communiants, est le signe et le symbole de notre *liberté*. Chaque fois que je baptise un enfant, je dis devant ses parents : « Nous prions pour que vous l'éduquiez à la liberté, pour que cette petite fille ou ce petit garçon devienne un être libre, qu'il possède une stature intérieure qui lui permette d'exercer lui-même sa liberté dans la société, dans l'Eglise, et non d'être à la merci du dernier avis ou de la dernière publicité... » Quelle beauté, quelle dignité, quelle noblesse dans l'homme qui exerce sa liberté ! Il est la seule créature faite à l'image de Dieu infiniment libre. Oui, c'est une merveille, cette liberté chrétienne donnée au jour de notre baptême et que l'on a peut-être un peu oubliée ! Comme je voudrais qu'à chaque baptême, les chrétiens se souviennent que ce vêtement reçu, blanchi dans le sang de l'Agneau, est le symbole de leur liberté. Nous sommes peut-être esclaves – des habitudes, des péchés, des difficultés, de mille problèmes qui nous accablent –, mais le Christ nous a affranchis, Il nous a délivrés. Libérateur... peut-être l'un de plus beaux mots de toute l'Écriture !

### **Fortifier l'homme intérieur**

Ma troisième réflexion sur la liberté est issue de notre lecture de l'Évangile (Mt 10, 26). Dans ce passage, les disciples de Jésus subissent beaucoup de pressions. Mais il leur dit : « *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent pas tuer l'âme.* »

Permettez-moi de faire ici mémoire de Jean Paul II. Il a écrit de nombreuses encycliques et lettres, il a prononcé des quantités de discours. Pourtant, s'il fallait retenir une seule phrase des presque vingt-sept années de son pontificat, ce serait celle-ci : « N'ayez pas peur,

ouvrez toutes grandes les portes de votre vie au Christ ! » « Rassurez-vous, a ajouté Benoît XVI, il ne vous enlèvera rien. Au contraire, le Christ donne une immense force intérieure si les portes sont grandes ouvertes ! » Et dans l'épître aux Ephésiens, saint Paul demande : « *Fortifiez l'homme intérieur !* » (3, 16). C'est encore vrai aujourd'hui. Les sollicitations externes sont constantes, on est tiraillé de tous côtés, par son opinion et son contraire. Et si nous sommes vides à l'intérieur, alors nous sommes à la merci du premier venu qui a parlé, ou de celui qui nous achètera ou nous séduira... Fortifiez l'homme intérieur et ne craignez rien de ceux qui parlent fort autour de vous, et parfois vous malmènent et vous menacent.

Et contemplez la figure des martyrs, et le premier de tous, Jésus ! Observez le face-à-face entre Jésus et Ponce Pilate, relaté dans l'Évangile selon saint Jean. L'un est juif et, qui plus est, un condamné de ce peuple occupé. L'autre est le chef local de la puissance occupante. Il y a, si l'on peut dire, une différence « au carré » entre ces deux hommes ! Et pourtant, Ponce Pilate sort défait de cette conversation. Aux accusations qu'il profère, Jésus lui répond, comme s'il le giflait : « *Dis-tu cela de toi-même ou d'autres te l'ont-ils dit de moi ?* ». Pilate veut montrer qu'il est le maître, le souverain : « *Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te relâcher, et le pouvoir de te crucifier ?* ». Et Jésus de répondre : « *Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, si tu ne l'avais reçu d'en-haut.* » Tous les pouvoirs sont donnés par Dieu. Quelle liberté, quelle force ! Oui, vraiment, Jésus ne craint rien des puissants de ce monde, lui qui est le vrai Seigneur de ce monde. Et Pilate qui a posé une dernière question « *Mais qu'est-ce que la vérité ?* », n'a même pas le courage d'écouter la réponse, tant il est dépassé, écrasé par cet entretien avec Jésus.

Nous retrouvons ce « *beau témoignage* » chez tous les martyrs. En tant qu'évêque de Lyon, je suis bien placé pour vous parler du témoignage de sainte Blandine. Face aux lions, qui allaient tuer son corps, elle n'avait pourtant peur de rien. Au contraire, elle encourageait Pontique, un adolescent de quinze ans, à donner le témoignage de sa foi chrétienne. L'image de sainte Blandine manifeste une liberté intérieure incroyable devant ceux qui étaient les puissants d'alors.

Aujourd'hui donc, nous fêtons saint Maurice, autre bel exemple de liberté. Voilà de bons soldats de la Légion thébaine, dévoués à l'empereur Maximien, qui arrivent spécialement d'Égypte pour exécuter cet ordre impérial venu de Martigny : exterminer les chrétiens qui se trouvent à Agaune. Une grande clameur s'élève alors parmi eux : « Jamais ! Jamais, nous ne le ferons ! » On exécute alors un soldat sur dix, mais cela ne les émeut pas. On continue de tuer le dixième d'entre eux. Et cela ne les émeut toujours pas. Ils iront au martyr jusqu'au dernier, avec cette phrase magnifique, très connue chez vous : « Empereur, nous sommes tes soldats. A toi, nous devons l'obéissance militaire, mais au Christ et à Dieu, nous devons l'innocence. »

Dieu veille sur eux, et les paroles de Jésus dans l'Évangile proclamé aujourd'hui, sont extrêmement réconfortantes. Même quand vous êtes persécutés, votre Père veille sur vous. « *Vos cheveux sont tous comptés ! Soyez donc sans crainte.* » Puis vient cette petite phrase si poétique et émouvante, pleine d'affection paternelle pour nous : « *Vous valez bien plus que tous les moineaux du monde.* » A ce moment-là, Jésus ajoute « *Celui qui me reniera devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon*

*Père* ». La vérité de ma vie, ce n'est pas ce que les autres voient, mais ce que je suis sous le regard du Christ. Et Lui voit si je marche avec droiture ou par des chemins sinueux. Rien ne peut lui être caché ; cela nous donne une très grande liberté. Car j'avance alors au milieu des hommes, non pas en fonction du qu'en-dira-t-on, mais d'abord par ce que je vis en communion avec le Christ. La seule chose qui compte, c'est la façon dont le Christ, mon avocat, mon Paraclet, mon défenseur, mon libérateur, parlera de moi au Père, aujourd'hui et au dernier jour de ma vie.

Pour terminer, je voudrais évoquer avec vous un moment émouvant que j'ai vécu il y a cinq ans, en Russie, alors que j'étais invité par le Métropolite Kirill de Smolensk, aujourd'hui Patriarche de Moscou. A la fin de ce court voyage, au début de l'hiver, nous avons été conduits à vingt kilomètres au sud de Moscou, dans un endroit appelé Boutovo. Là, 80'000 chrétiens ont été tués par décision de Staline, durant la nuit, pendant l'année 1937-38. Le peuple d'alentour avait été mis à contribution, mais contraint au silence absolu. Les langues ne se sont déliées qu'après l'effondrement du bloc communiste, dans les années 1990-1991. Le KGB avait gardé toutes les archives. On a donc pu retrouver les noms des martyrs, la date de leur mort. Puis l'on a découvert les corps enfouis sous la terre, dont celui d'un vieil évêque de Saint-Petersbourg de presque quatre-vingt-dix ans, martyrisé alors qu'il était en prison depuis 1917.

Les orthodoxes ont construit en ce lieu un sanctuaire. Alors que nous nous avançons pour prier et que ceux qui m'accompagnaient allaient chanter des chants orthodoxes, je me suis penché vers l'évêque et lui ai dit : « S'il vous plaît, dans le martyre il n'y a plus de

différence entre les orthodoxes et les catholiques. Disons ensemble le Notre Père. Ils ont versé leur sang pour le Christ et ils ont eu le courage d'une foi qui est allé jusqu'au bout. » Puis à la fin de la prière, devant ce charnier, l'évêque orthodoxe se penche vers moi et me dit cette phrase, qui reste gravée dans ma mémoire et que je vous offre comme un cadeau : « Le sang qu'ils ont versé ici, c'est le même qui monte au visage d'un jeune chrétien quand, en France ou en Russie aujourd'hui, il ose dire qu'il est chrétien. » C'est exactement la signification de l'Évangile d'aujourd'hui : celui qui rougira de moi devant les hommes et qui me reniera, je ne pourrai pas le défendre ; tandis que celui qui, tout en rougissant, a été capable de donner son témoignage, lui aussi est déjà un martyr.

Dimanche dernier, j'avais la joie d'être aux côtés du Saint-Père à Birmingham pour la béatification de J.-H. Newman. C'était la première fois qu'en Angleterre, on béatifiait un chrétien qui n'était pas mort martyr. Au contraire, Newman est mort à un âge avancé, cardinal, théologien... Et le pape a médité sur ce fait : « Tous les saints de votre pays en Angleterre étaient des martyrs. Mais lui n'est pas mort martyr, dans le sens qu'il n'a pas versé son sang, mais il a vraiment donné un très beau témoignage. » Et samedi soir, il disait aux jeunes réunis à Hyde Park, à Londres : « A notre époque, le prix à payer pour la fidélité à l'Évangile, ce n'est plus la condamnation à mort par pendaison ou par écartèlement, heureusement. Mais être fidèle



au Christ, cela entraîne souvent d'être exclu, ridiculisé, et parfois même caricaturé. » Et il en sait quelque chose, Benoît XVI ! Puis il s'est tourné vers les jeunes, comme aujourd'hui je suis heureux de me tourner vers vous, en cette fête de saint Maurice : « Chacun d'entre nous, a-t-il dit, a une mission. Chacun de nous, selon son propre état de vie, est appelé à travailler pour l'avènement du Royaume de Dieu en imprégnant sa vie familiale, sa vie professionnelle, toute sa vie, des valeurs de l'Évangile. Nous avons à donner notre témoignage et à travailler pour une culture de la vie, une culture façonnée par l'amour, le respect de la dignité de toute personne humaine. »

Si vous le voulez bien, frères et sœurs, en cette fête de saint Maurice, demandons à Dieu la grâce de la liberté. Comme vous le savez, témoin et martyr sont deux mots synonymes. Et notre monde attend de nous le témoignage fort, courageux, simple et lumineux de notre fidélité au Christ.

+ Cardinal Philippe Barbarin,  
Archevêque de Lyon

# Un dernier hommage

## Monseigneur Bernard Genoud

*Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg*

*Chanoine d'honneur de l'Abbaye*

*22 février 1942 - 21 septembre 2010*

Le 2 janvier 2009, l'Abbaye recevait avec joie un nouveau chanoine d'honneur en la personne de Mgr Bernard Genoud, ancien étudiant au Collège et évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Les Echos en ont rendu compte dans le numéro 19, automne 2009, aux pages 16 à 18.

Mgr Genoud est décédé des suites d'une longue maladie à l'heure des premières vêpres de la Saint-Maurice 2010. La nouvelle de son décès a été rendue publique le lendemain, quelques instants avant le début de la messe de la solennité, ce qui donna à notre célébration une gravité toute particulière.

Notre chanoine honoraire Jean-Jacques Martin a accepté de rendre ici hommage à son évêque. Nous l'en remercions chaleureusement.

Au mois de décembre 2000, j'ai été convoqué par Mgr Bernard Genoud, nouvel évêque du diocèse de Lausanne, Genève, Fribourg et... Neuchâtel. Je le connaissais un peu pour avoir travaillé avec lui au sein d'une commission du conseil presbytéral. Que me veut-il ? J'arrive à l'évêché, il me reçoit avec beaucoup de gentillesse et me dit : j'ai besoin d'un vicaire épiscopal à Neuchâtel, j'ai fait une consultation



et je te demande d'accepter ce nouveau ministère. Je lui ai tout de suite répondu : « Je ne réussirai jamais et puis, je suis bien dans le secteur pastoral de Romont » (à l'époque il n'y avait pas encore d'UP (Unité pastorale) et d'EP (Equipe pastorale)). Il m'a immédiatement répliqué : « Est-ce que tu sais que Léon Blois a écrit : il n'y a qu'une tristesse, celle de n'être pas un saint. La réussite d'un prêtre, c'est

d'aller vers Dieu, donc d'être un saint, alors ne dit pas : je ne réussirai jamais ! » Au début du mois de janvier 2001 je lui ai donné la réponse que vous connaissez !

Neuf années de collaboration extraordinaire : au-delà de quelques divergences... normales, de quelques énervements... légitimes. J'ai toujours admiré son sens de l'accueil, sa réflexion théologique et spirituelle, son regard sur l'autre toujours attentif et bienveillant, son humour, sa pensée philosophique.

Les séances du conseil épiscopal ont été, grâce à lui, pleines de générosités. Il faut bien reconnaître que les questions que nous avions à prendre en compte ont été parfois très douloureuses. Il en a beaucoup souffert et il en était très affecté. Et c'est bien pour moi l'image d'un Père-évêque rayonnant de sa foi.

Je voudrais vous citer deux brefs passages de ce qu'il a écrit. Lui-même pouvait vous citer de nombreux textes par cœur, j'en ai toujours été impressionné. Moi, j'ai dû chercher dans ses écrits...

Lors d'une homélie du dimanche des Rameaux et de la Passion, il disait : « Au moment le plus ignoble de la violence, de la cruauté dont il est victime, Jésus prie pour ses bourreaux. Son cœur qui jusqu'ici n'a su qu'aimer, laisse encore monter vers le Père les mots de l'amour suprême : Père pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. Il n'y a pas de doute, la passion de Jésus traîne avec elle le parfum du pardon ». Je suis persuadé qu'avec toutes les attaques dont il a été l'objet, il a su semer le parfum du pardon.

Lors de l'homélie d'une messe de l'Annonciation, il disait : « Aujourd'hui – donc jour de l'Annonciation – une prodigieuse déclaration d'amour quitte le cœur de Dieu,



Le dimanche 16 juin 1963, quelques jours avant l'obtention de sa maturité — et de son certificat de flûte au Conservatoire de Lausanne —, Bernard Genoud fut l'un des solistes du concert de printemps de l'Orchestre du Collège et des J.M., dirigé par le chanoine Marius Pasquier. En deuxième partie du spectacle, Bernard Genoud interpréta *Syrinx*, pour flûte seule, de Claude Debussy.

déchire le ciel, traverse l'infini silence des cosmos pour tomber sur le cœur étonné de la Vierge. Et cette Parole de Dieu, le Verbe même de Dieu, pénètre comme un stylet de feu jusqu'au cœur de Marie pour y allumer quelque chose de l'incendie qui l'a forgé dans le cœur même de Dieu. Parce que Dieu, lui, c'est le poète absolu, et sa Parole ne fait pas que suggérer l'amour qu'il porte à la Vierge. La Parole de Dieu est cet amour même qui veut prendre chair en elle, et qui lui demande de lui tisser l'humanité qu'un jour, il pourra déposer sur l'autel de la Croix, un certain vendredi tout au sommet de l'histoire, lorsque l'amour se laissera saigner comme un fruit mûr sur un gibet de Palestine ». Je retrouve tellement, par ce passage, comment notre évêque aimait à commenter la Parole de Dieu.

Alors oui, encore une fois, Bernard, merci pour ce don que tu avais de nous partager la Parole de Dieu et pour le parfum de pardon que tu savais donner, même à celui qui ne te le demandait pas.



Vous savez également que notre évêque était musicien. Et c'est bien à Saint-Maurice que ses qualités musicales ont été mises en lumière. Lors d'une retraite des prêtres du diocèse que j'avais dû organiser – retraite à laquelle participait notre évêque – j'avais demandé au chanoine Marius Pasquier, l'un des maîtres en musique de notre évêque, de venir en quelque sorte partager avec les prêtres du diocèse son credo musical. Le chanoine Pasquier a bien entendu commencé par le chant grégorien, par l'introït du jour de l'Ascension « Viri Galilei » et il s'est mis à presque danser en chantant cet hymne. Il fallait voir les yeux et le sourire de Bernard : il contemplait la musique, il la dégustait : ce fut pour moi comme une récompense d'avoir organisé cette retraite musicale. Je garderai de lui cette image.

Les différents hommages qui ont été rendus à notre évêque Bernard soulignaient presque

tous qu'il était un homme humble, simple et inébranlable dans sa foi en Dieu.

Une dizaine de jours avant son décès, il participait encore au Conseil épiscopal. Je pense que, comme moi, les autres membres de ce conseil ont pressenti que c'était la dernière fois, et notre évêque Bernard aussi. A la fin de la séance du matin, il nous a exprimé sa gratitude pour tout ce que nous avons vécu avec lui, pour le partage de sa responsabilité à la tête du diocèse, pour notre travail. Il y a eu un grand silence, puis il nous a dit : « Allons manger, c'est l'heure ! » Et nous avons partagé avec lui le repas. Au moment de l'au revoir il m'a pris la main et avec un regard lumineux il m'a dit : merci !...

Merci aussi à toi, mon cher Père-évêque, mon cher Bernard pour tout ce que tu m'as apporté, pour la confiance que tu as mise en moi, pour ton humour, pour tes sourires, pour ton sens de l'homme.

Tu as dit une fois : « Je suis le haut-parleur, mais c'est le Christ qui est au micro, c'est lui qui parle et c'est lui qui agit ! Et ce qui est fantastique, c'est que même si l'on est parfois un pauvre petit transistor grésillant, le message passe ». Merci d'avoir si bien été le haut-parleur pour le Christ que tu as merveilleusement servi.

Tu as été très fier de ta nomination de Chanoine d'honneur ! Et tu m'avais fait remarquer, avec ton beau sourire, que je n'étais que Chanoine honoraire...

Que cet hommage de Chanoine honoraire te fasse honneur, mon cher Père-Evêque, mon cher Bernard !

*Abbé Jean-Jacques Martin  
Chanoine honoraire*

## Le chanoine Jean Brouchoud

19 septembre 1921 - 9 août 2010

Aux nombreuses entrées au noviciat de notre abbaye dans les années quarante, correspondent ces années-ci un nombre assez important de décès. Mais il faut reconnaître que l'Abbaye a sans doute connu durant la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle le nombre le plus grand de chanoines au cours de sa longue histoire. En accompagnant le chanoine Jean Brouchoud sur le chemin de l'éternité, nous tournons des pages importantes de la vie de notre communauté canoniale.

Né à Saint-Maurice en 1921 et originaire de Bagnes, le Chanoine Jean Brouchoud a vécu son enfance à l'ombre de l'Abbaye. Déjà tout jeune

il venait y servir la Messe. Après ses écoles primaires et secondaires, il a simplement traversé la rue pour venir vivre son noviciat à l'Abbaye. En 1943, il y fait sa première profession religieuse, en 1946 sa profession solennelle, puis, après ses études de théologie, il est ordonné prêtre en 1947. Destiné d'abord à l'enseignement au collège, il suit des cours de formation commerciale à Lausanne. Durant neuf ans, il est professeur et surveillant en notre collège, avec un intermède de trois ans, à la direction du collège de Bagnes.

Dès 1957, il sera curé de la paroisse d'Outre-Rhône durant 37 ans. Il y déploie une



pastorale de proximité au milieu de cette population qu'il a aimée de tout son cœur. On lui doit la construction de la petite chapelle de la Giétaz, le nouvel aménagement de l'église de Collonges et la pose des vitraux nouveaux à Collonges et Dorénaz. Il a manifesté son amour pour





la société en étant membre, entre autres, de la fanfare de Collonges. Il aimait les Missions, il a beaucoup soutenu nos missionnaires, il fut administrateur de *l'Echo du Sikkim* et membre du Conseil missionnaire suisse. Il aimait les pèlerinages et il a conduit nombre de fidèles dans les grands centres de pèlerinages en Suisse et à l'étranger. Comment ne pas évoquer aussi son amour pour les lacs de montagne à Fionnay ou à Champex, sa passion pour la pêche...

Il lui a été très difficile de quitter la responsabilité de la paroisse d'Outre-Rhône. C'est ainsi que Mgr Salina lui accorda de rester dans le secteur à Vernayaz, d'où il a rendu de précieux services pastoraux, surtout l'aumônerie au Foyer Saint-Jacques. Après 50 ans vécus à l'extérieur, il rentre à l'Abbaye en

2007 où il s'est plu, comme il ne manquait pas de le dire. Mais des problèmes de santé exigèrent des hospitalisations et finalement la résidence au Foyer Saint-Jacques, où il est décédé le 9 août 2010.

Rendant grâce au Seigneur pour cette vie de prêtre entièrement donné à son Eglise, nous prions pour que le Seigneur lui offre son pardon et l'accueille dans le Royaume que notre chanoine a annoncé tant de fois dans sa vie sacerdotale.

Sa piété mariale aura sans doute souvent inspiré la prière : « Priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ». Que la Vierge Marie le conduise maintenant dans sa demeure auprès de Dieu pour l'éternité !

+ Joseph Roduit, Abbé



Le chanoine Jean Brouchoud, musicien, pèlerin de Lourdes, pêcheur, racleur, chauffeur du chanoine Georges Revaz. Ci-dessus, il célèbre la messe pour la bénédiction de l'alpage de Plex, devant le chalet des bergers : on y reconnaît, de gauche à droite, Cécile Zeiter, Christiane Melly et sa maman Madeleine Chambovey, puis, de dos, son fils Alain Melly.

# Le cimetière des chanoines à Saint-Maurice

## EN HOMMAGE AU CHANOINE LÉON IMESCH

**Soucieux de transmettre aux générations futures ses connaissances sur l'Abbaye, le chanoine Léon Imesch avait dactylographié quelques pages de notes historiques, parmi lesquelles une notice intitulée « Lieux de sépulture des chanoines décédés à partir de 1933 ». L'article qui suit a été rédigé en mémoire de celui qui fut, plusieurs années durant, notre solide doyen, jusqu'à son décès le 14 janvier 2007, au bel âge de 97 ans.**

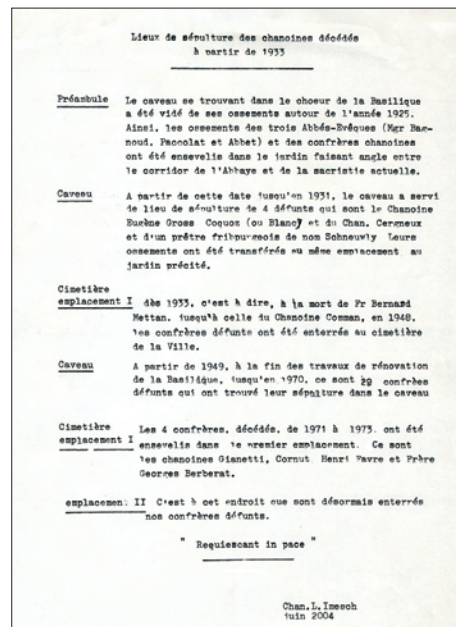
Précisons tout d'abord que nous nous intéressons ici uniquement aux sépultures des chanoines à Saint-Maurice. En effet, il est de coutume depuis bien longtemps d'inhumér dans leur paroisse de résidence les prêtres qui y sont décédés dans l'exercice de leur fonction de curé, de vicaire ou d'auxiliaire.

La principale source de documentation est le dossier constitué par les chanoines Léo Müller et Jean-Marie Theurillat, et conservé aux archives sous la cote AASM COM 601/440/1. La référence des autres documents sera à chaque fois citée en note.

### Un ancien cimetière

La documentation et les archives abbatiales sont avares de renseignements sur la sépulture des chanoines avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Aucune enquête systématique n'a été menée qui ne manquerait pas de livrer de précieux renseignements. Notre archiviste Germain Hausmann nous a signalé un document du 25 octobre 1366 qui situe le cimetière au pied des rochers au

nord de la Basilique. Il y est question de la maison d'Agnès, veuve de Perrod d'Espéran, située à Saint-Maurice au lieu-dit « Es Celers », jouxtant le rocher par derrière, la grange du Petit Perrod



Copie de la page de notes du chanoine Léon Imesch.

d'Epinassey d'un côté et le cimetière de l'église du monastère de Saint-Maurice par derrière et par devant (AASM CHN 90/2/23).

Gaëlle Bourguinet Eggs, dans son mémoire sur les vignes agaunoises au Moyen Age, attire notre attention sur trois vigneronns locataires de vignes situées au pied de la Chapelle du Scex. Chacun de ceux-ci est tenu de « faire pour la tierce partie, les fosses ou les tombes des chanoines, des convers ou des rendus dudit monastère s'en étant allés du monde des humains, quand ils seront ensevelis (1) ». Cette redevance originale est citée en 1343, 1382, 1412, 1436 et 1446. Il n'y a malheureusement aucune indication concernant le lieu précis de la sépulture, quand bien même une reconnaissance de 1382 précise : « à chaque ensevelissement à l'intérieur de ladite abbaye ou dans son cimetière, de telle manière que ledit monastère est tenu de lui donner à ce moment-là le tiers d'une prébende de chanoine ». On apprend donc que si les tenanciers de ces vignes devaient creuser les tombes en échange de la location, ils recevaient pour ce travail une compensation matérielle qu'il est impossible de préciser (1382, 1436, 1446).

Un autre mémoire de licence, dirigé lui aussi par Pierre Dubuis, étudie les testaments rédigés à Saint-Maurice au XIV<sup>e</sup> siècle. Stéphanie Vuadens y consacre un chapitre à « l'élection de sépulture », montrant que la majorité des testateurs précisent le lieu où ils désirent être ensevelis, ayant le choix entre l'église abbatiale, la paroissiale et leurs cimetières (2). Plusieurs demandent à être proches des martyrs d'Againe dans le cimetière du monastère. Un tableau résumé de Mme Vuadens montre que 26 personnes sollicitent une sépulture dans le cimetière de l'abbaye, 9 autres choisissent le cloître (certains précisant le cloître inférieur) et deux veulent être enterrés dans l'église. Par

mi ces personnes, deux sont des chanoines : Hugues Wichardi qui sera enterré dans le cloître et Guillaume de Liddes qui reposera dans l'église. Malheureusement pour notre propos, nous n'avons guère de précision sur les lieux précis des sépultures.



Calque sur le cadastre levé en 1883. En dessous du clocher est dessiné l'emplacement de l'orgue et à droite celui d'une cave. Plus à droite, on voit l'emplacement d'une maison, mais pas d'indication de cimetière.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un ancien cimetière situé devant l'église abbatiale d'alors était encore utilisé. Lorsqu'en novembre 1721 le chanoine du Grand-Saint-Bernard Louis Boniface effectue la visite apostolique de l'Abbaye sur ordre de la Nonciature, il décrit en détail tous les édifices sacrés. Ainsi, le 14 novembre, il passe par le cimetière qui se trouve devant l'église abbatiale. Le sanctuaire était alors plus court qu'aujourd'hui, il allait jusqu'à l'angle Sud-Est de la tour : « Sortant de l'église, nous avons visité la chapelle de Notre-Dame de Compassion, située à droite de la grande porte de l'église abbatiale, sous la tour. (...) Nous avons visité de même le cimetière situé devant la dite église abbatiale et la dite chapelle et nous avons prescrit que la pente soit corrigée par terrassement, car, en cas de pluie, l'eau coule du terrain trop élevé au Nord, près du rocher, et se répand dans

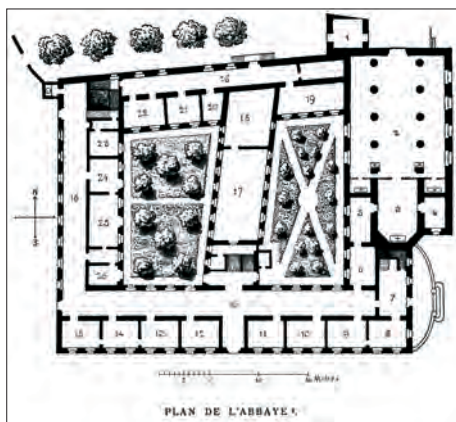
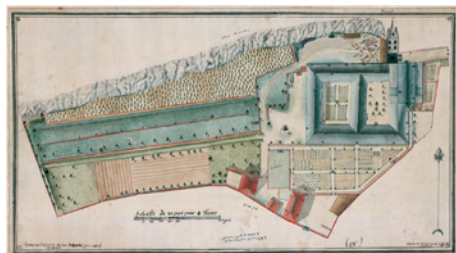
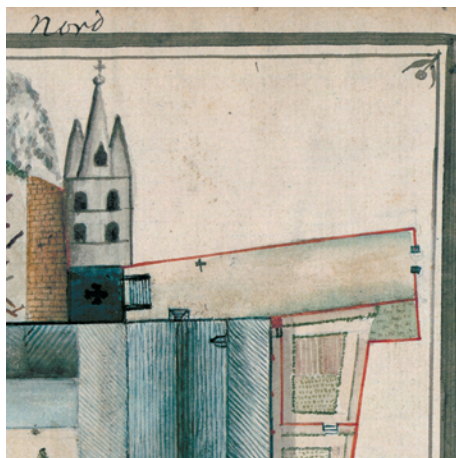
toute l'église ; de plus, nous avons ordonné que dans l'espace d'une année le cimetière soit dûment clôturé (3). »

Lors des travaux de réfection de la Basilique après la chute de rocher de 1942, on décida de prolonger la nef de l'église vers le Nord. « Pour exécuter ces travaux, écrit l'archéologue Louis Blondel, il a fallu démolir les terrasses superposées qui, pendant des siècles, avaient été utilisées pour le cimetière. Ce cimetière, qui dépendait de l'abbaye, était à l'origine aussi celui de la ville et des environs. » Il précise aussi que ce cimetière considérable est resté en usage jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (4). L'archéologue a fouillé cet espace qui se trouve approximativement sous l'orgue actuel. Il y a trouvé un caveau funéraire qu'il date du VIII<sup>e</sup> siècle ; dans ce dispositif se trouvaient l'autel portant l'inscription NYMPHIS SACRUM ainsi que le tombeau à arcosolium peint qui fut déplacé au fond de la Basilique (5).

Le plan aquarellé de l'abbaye réalisé en 1830 par l'abbé de Tuffet pour l'Abbé François de Rivaz semble indiquer ce cimetière par une simple croix en bordure de l'esplanade devant l'église abbatiale. Par contre les plans successifs à notre disposition ne montrent jamais de cimetière, ni à l'extérieur de l'église, ni dans le cloître. Voyez le plan publié en 1872 dans le livre d'Edouard Aubert sur le Trésor et le relevé colorié sur calque établi en 1883.

### La sépulture au caveau et le petit cimetière du cloître

Le répertoire des noms des chanoines (*Liber canonicorum*, AASM DIV 12/0/2) apporte quelques précisions sur la sépulture des religieux au XIX<sup>e</sup> siècle. La plus ancienne indication



Le plan publié par E. Aubert en 1872 n'indique pas la présence d'un cimetière, contrairement à celui commandé en 1830 par l'Abbé de Rivaz sur lequel on distingue une petite croix que l'on pourrait interpréter comme l'emplacement de sépultures.

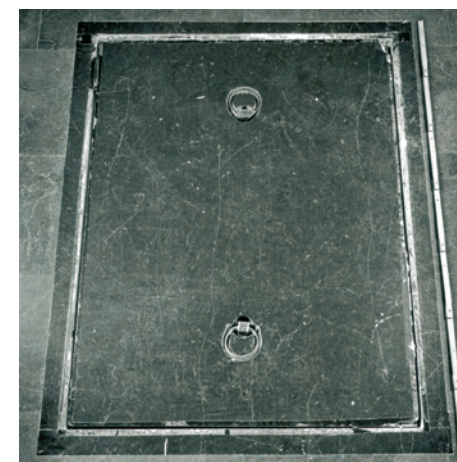
concerne le chanoine Joseph Hilaire Charles qui fut prieur et archiviste. Il est décédé le 9 août 1782 à l'âge de 65 ans et fut enterré



dans la chapelle de Notre-Dame de Compassion dans le clocher ; en fait il s'agit des caveaux de la famille noble de Quartéry qui avait fondé cette chapelle.

Plus tard, on trouve régulièrement l'indication de sépultures de chanoines dans la Basilique. Le 14 août 1828, Bartholomeus Odi est enseveli *in choro abbatiae Agaunensis*, dans le chœur de l'Abbaye d'Agaune. Jean-Pierre Vallet, de Salvan, est enterré solennellement dans le chœur de l'Abbaye le 21 août 1833. Le 4 juillet 1836, le chanoine Pierre Louis Barmen est sépulture dans le chœur de l'abbatiale (*in choro abbatiali*). Ce sont les rares mentions de la coutume qui a perduré jusqu'en 1970 d'ensevelir les chanoines dans le caveau qui se trouve sous le chœur de la Basilique. La Basilique actuelle ayant été construite entre 1614 et 1624, on peut penser que le caveau remonte à cette époque et que les chanoines y ont dès lors toujours trouvé leur sépulture.

Ce caveau se présente — aujourd'hui encore — en forme de croix : l'escalier qui y descend constitue la première branche, les trois autres forment des caveaux voûtés assez bas. Périodiquement, il devait être vidé et les restes transférés dans un autre cimetière, peut-être dans le cimetière qui se trouvait à l'entrée de l'église abbatiale.



Sous le contrôle du chanoine Gabriel Stucky, les ouvriers de l'entreprise Torelloz ont ouvert le caveau en avril 2004 pour une visite en vue des travaux de rénovation du chœur de la Basilique. Ci-dessus, la dalle de fermeture, avec les deux anneaux pour la soulever, et son emplacement visible au centre du chœur.



L'histoire du «petit cimetière» en 8 photos. — La cour intérieure Est de l'Abbaye avant 1925 avec des motifs dessinés au sol ; la porte du rez à gauche ouvre sur le local de la toute première imprimerie où le chanoine Cergneux imprimait les premiers Echos. — En 1925, Mgr Mariétan fait aménager le petit cimetière. — En 1933, on transforme l'église et on construit une nouvelle sacristie. — Idem. — En 1948, de nouveaux travaux nécessitent la destruction de la sacristie de 1933. — La stèle de pierre rouge posée en 2008 et qui évoque le souvenir du chanoine Cergneux, fondateur de l'Œuvre Saint-Augustin. — Vu de haut, le cimetière dans son état actuel.

Une notice du chanoine sacriste René Gogniat, datée du 22 novembre 1948, fournit de précieux renseignements. En 1925, Mgr Mariétan fit aménager un petit cimetière dans la cour intérieure Est de l'abbaye, celle où se trouve aujourd'hui le cloître. Le 14 février 1925, il y fit transporter les restes des religieux ensevelis au caveau. Contrairement à l'ordre de Mgr Mariétan qui avait demandé de les laisser au caveau, on déplaça aussi, par erreur, les dépouilles des Abbés-Evêques Etienne Bagnoud (1803-1888), Joseph Paccolat (1823-1909) et Joseph Abbet (1847-1914). Sur ce petit cimetière, Mgr Mariétan fit placer une croix de pierre taillée que deux convertis lui avaient offerte. Les neuf tombes sont marquées de croix de bois ; les trois croix du centre sont ornées d'une couronne : ce sont celles des trois Abbés-Evêques. Sur le parterre des tombes épiscopales, un assemblage de fleurs dessine l'inscription PAX.

De 1925 à 1931, le caveau a servi de lieu de sépulture pour 4 défunts : les chanoines Victor Blanc († 19 juin 1927), l'abbé Achille Alfred Schneuwly, du clergé de Fribourg († 17 février 1928), Eugène Gross († 25 janvier 1929), Louis Cergneux († 24 avril 1931).

En 1948, lors des travaux de reconstruction de la Basilique après la chute du clocher, le petit cimetière fut transféré dans l'autre partie (au Sud) de cette cour intérieure. C'est à ce moment qu'on y transféra aussi les dépouilles des quatre prêtres décédés entre 1925 et 1931. Sur une stèle de granit, une croix en fer forgé signale l'endroit où ont été déposés les restes des anciens chanoines.

Ce petit cimetière est toujours utilisé au XXI<sup>e</sup> siècle. En automne 2009, on y a enseveli tous



Dans le cimetière intérieur se trouve une stèle en marbre rouge à la mémoire du chanoine Cergneux.

les ossements humains découverts lors des fouilles archéologiques du Martolet. De plus, en hommage à leur fondateur et pour marquer le centième anniversaire de la fondation de leur congrégation, les Sœurs de Saint-Augustin y ont fait placer le 8 octobre 2006 une petite stèle en pierre rouge portant l'inscription :

*Ici repose  
Le chanoine Louis Cergneux  
1867 – 1931  
fondateur de l'Œuvre Saint-Augustin  
Adveniat Regnum Tuum*

**Le cimetière communal :**  
**premier emplacement**

Dès la mort du frère Bernard Mettan, le 20 septembre 1933, et jusqu'à celle du chanoine Adrien Comman, le 20 août 1948, les confrères ont été enterrés au cimetière de la Ville, situé depuis 1903 au lieu dit En Pré. Le chanoine Georges Athanasiadès a pu nous donner la raison de l'abandon du caveau durant cette période : Les autorités sanitaires compétentes avaient interdit l'utilisation du caveau pour des raisons de salubrité. Cependant lors de la restauration de la Basilique de 1947-1949, on procéda à l'assainissement de cette crypte qui put dès lors être réutilisée.





Cette tombe d'un chanoine décédé de la grippe en 1918 a été désaffectée en 1971. Il s'agit de « Antoine Gay, de Bramois, Chanoine de l'Abbaye de St Maurice, Docteur en théologie, professeur au Collège, 1885-1918. R.I.P. »

La photo en haut à gauche a été prise en 1974 et montre l'état du premier carré des chanoines au cimetière de ville. La croix, posée en 1950, est celle qui se trouvait depuis 1925 dans l'ancien « petit cimetière » et qui a été adaptée aux lieux. Deux stèles portant le nom des chanoines décédés entourent la croix. Le souvenir des confrères décédés entre 1970 et 1974 est marqué par des plaques de pierre posées à même le sol. Avec les années, elles sont devenues difficilement lisibles. On y lit les noms de Georges Cornut, Darius Gianetti, Fr. Georges Berberat et Henri Favre. La tombe du chanoine Poncet et de sa mère ayant été désaffectée, on a placé une plaque de pierre à son nom sur le sol du carré des chanoines.

La surface réservée aux chanoines se trouvait à l'extrémité Ouest du cimetière communal, dans le prolongement de l'allée principale. Ce quartier des chanoines – huit concessions – a été aménagé en 1950 par le procureur Léon Imesch. Il y fait placer la croix, reconstruite et



adaptée, que Mgr Joseph Mariétan avait érigée en 1925 dans le petit cimetière du cloître (renseignement communiqué par le chanoine Claude Martin). Cette croix est entourée de deux stèles de pierre grise portant le nom des confrères décédés. Le pied de la croix porte la

belle inscription latine :

SVB CRUCE QUIESCUNT  
IN QVA SOLA SPERAVERVNT  
MCML.

(Ils reposent sous la croix qui fut leur seule espérance. 1950). Le carré était délimité par une bordure de buis, le sol recouvert de plantes vivaces avec des arbustes d'agrément. Dans les années 1980, le parterre de ce quartier sera réaménagé par la pose d'une bordure de pierre entourant une surface recouverte de gravier de couleur.

Notons qu'un seul chanoine a été inhumé en dehors de ce premier emplacement du cimetière communal. Il s'agit du chanoine Antoine Gay, docteur en théologie, décédé le 12 décembre 1918, à l'âge de 33 ans, des suites de la fameuse épidémie de grippe. Sa tombe, située en bordure du cimetière à droite en y entrant, a été démontée en novembre 1971.

### Retour au caveau de la Basilique

De 1949 à 1970 on enterra à nouveau au caveau de la Basilique les confrères décédés à Saint-Maurice, à l'exception des chanoines Louis Poncet († 21 juillet 1959), ancien curé de Saint-Sigismond, enterré avec sa mère, et François Chevalley († 19 juillet 1965), originaire de Saint-Maurice, enseveli avec sa sœur ; tous deux ont eu leur sépulture au cimetière En Pré. Ce sont donc 29 confrères qui reposent au chœur de notre Basilique comme le rappelle la plaque en alliage d'aluminium placée le 1<sup>er</sup> mai 1972 sur le pilier Est de l'entrée du chœur. Les archives contiennent des documents indiquant exactement l'endroit dans le caveau où chaque chanoine a été placé.

Dans la tradition orale abbatiale, plusieurs histoires circulent à propos de cette manière

AU CHOEUR  
DE CETTE BASILIQUE  
REPOSENT EN PAIX

|                           |      |      |
|---------------------------|------|------|
| CHANOINE FLAVIEN VERGERES | 1881 | 1949 |
| CHANOINE ANTOINE GROB     | 1878 | 1950 |
| CHANOINE PAUL CHERVAZ     | 1879 | 1951 |
| CHANOINE ADOLPHE MORET    | 1859 | 1952 |
| CHANOINE ALEXIS ABBET     | 1867 | 1953 |
| CHANOINE RENE GOGNIAT     | 1898 | 1954 |
| CHANOINE LOUIS BROQUET    | 1888 | 1954 |
| CHANOINE PAUL GAIST       | 1878 | 1955 |
| CHANOINE JOSEPH GROSS     | 1898 | 1956 |
| CHANOINE PAUL DELALOYE    | 1911 | 1957 |
| FRERE ALFRED FARQUET      | 1885 | 1957 |
| CHANOINE CHRISTIAN ZARN   | 1887 | 1958 |
| FRERE HENRI FOLLONIER     | 1886 | 1958 |
| FRERE LUC PUIPPE          | 1881 | 1958 |
| CHANOINE ALBERT MARET     | 1893 | 1959 |
| CHANOINE CHARLES BESSERO  | 1908 | 1959 |
| CHANOINE JULIEN FUMEUX    | 1876 | 1960 |
| CHANOINE JULES MONNEY     | 1895 | 1961 |
| CHANOINE CHARLES GUELAT   | 1910 | 1962 |
| CHANOINE BERNARD BOIN     | 1901 | 1963 |
| CHANOINE PAUL FLEURY      | 1881 | 1963 |
| CHANOINE GEORGES RAGETH   | 1890 | 1964 |
| CHANOINE JOSEPH RODUIT    | 1888 | 1965 |
| CHANOINE ALOIS LICKES     | 1884 | 1966 |
| CHANOINE PAUL SAUDAN      | 1897 | 1966 |
| CHANOINE NORBERT VIATTE   | 1904 | 1967 |
| CHANOINE CAMILLE ROCHE    | 1902 | 1968 |
| CHANOINE MAX GRANDJEAN    | 1896 | 1969 |
| CHANOINE JULES PITTELOUD  | 1904 | 1970 |

d'enterrer les confrères. L'Abbaye possédait un cercueil « communautaire » qui ne servait qu'à déposer le corps du défunt jusqu'au moment de l'inhumation. On plaçait alors le corps seul sur une planche dans le caveau et on le recouvrait de chaux vive. Le cercueil pouvait donc être réutilisé. Ce fut source de quelques petites anecdotes et plaisanteries macabres...

L'autorisation d'ensevelir les chanoines au caveau avait été donnée par le Service de l'hygiène sur la foi du Docteur Hofmann. Cependant, en 1970, « ces caveaux ne se prêtent plus aux dimensions et au rythme d'aujourd'hui ; ils

sont pratiquement tous occupés. » En attendant qu'une nouvelle solution soit trouvée, les quatre confrères décédés entre 1971 et 1973 sont ensevelis dans le carré des chanoines au cimetière de la Ville. Des plaques de pierre égrissées portant le nom et les dates de naissance et de décès rappellent le souvenir de ces confrères. Elles sont simplement déposées sur le sol (le fournisseur est le marbrier Michel Python de Châtel-Saint-Denis). Il s'agit des chanoines Georges Cornut († 5 octobre 1971), Darius Gianetti († 3 avril 1972), Frère Georges Berberat († 26 juillet 1972), Henri Favre († 10 septembre 1973).

### Le cimetière actuel

Un échange de correspondance entre la Commune de Saint-Maurice et l'Abbaye s'instaure en été 1971 au sujet des concessions au cime-

tière. Le sacriste Léo Müller étudie l'implantation d'un cimetière particulier en annexe au cimetière communal. L'Abbaye étant propriétaire du terrain à l'Ouest du cimetière, le projet consiste à percer le mur communal dans l'axe de l'allée principale du cimetière, à l'emplacement où se trouve la croix du carré des chanoines, et de construire un nouveau cimetière privé sur la propriété appartenant à l'Abbaye, en direction de la Clinique Saint-Amé. Deux solutions sont proposées : intitulé « Garage », le projet minimal prévoit 64 places serrées sur 156 m<sup>2</sup>, alors que la version préconisée s'appelle « Repos » pour 84 places espacées (288 m<sup>2</sup>). A chaque fois, il est prévu de clôturer cet espace avec un mur et de transférer la croix au milieu du côté Ouest de cet enclos. Ce projet de cimetière privé a finalement été abandonné. En effet, en septembre 1972, la commu-

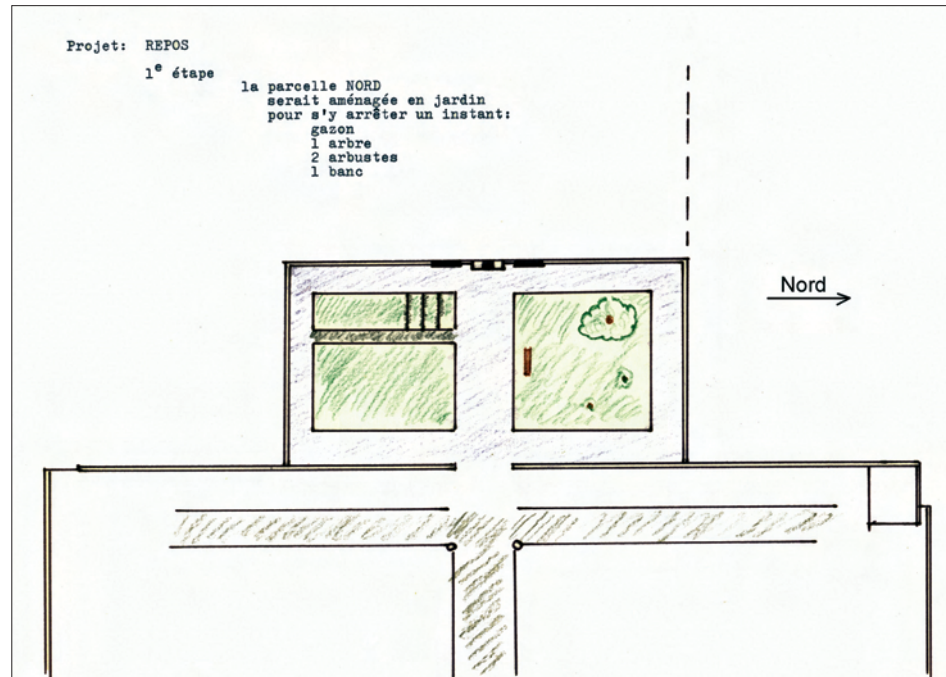
nauté décide d'acquérir la concession de 36 places doubles à l'intérieur du quartier Nord-Ouest du cimetière. Selon une lettre de la Commune du 24 septembre 1973 la concession s'est faite pour un prix de 200 francs la place pour un terme de 50 ans expirant le 24 septembre 2023, mais avec possibilité de renouvellement.

Ce nouvel emplacement est inauguré le 4 février 1974 par la sépulture simultanée des chanoines Auguste Schyrr et Hilaire Michaud décédés respectivement le 1<sup>er</sup> et le 2 février 1974. Au début 1979, le marbrier Luigi Ghiringhelli, d'Aigle, a posé sur deux tombes un entourage en pierre simili-granit rouge sur dalle de béton armé avec du gravier rouge de Collonges. Pour les autres, on avait simplement déposé des plaques portant le nom des confrères décédés. Cette solution minimaliste



Les premières sépultures sur l'emplacement actuel. De gauche à droite, les tombes des chanoines Auguste Schyrr, Hilaire Michaud, Jean-Marie Closuit et Fr. Alphonse Follonier. La tombe fraîche est celle d'une paroissienne de Saint-Maurice, Mme Georgette Berno. Ci-dessous, les deux emplacements des sépultures des chanoines, tels qu'ils apparaissaient au printemps 2010.

ne semble pas satisfaisante puisque le 14 mai 1980, à la demande de la COMET (Commission d'étude et des travaux), l'économiste Philippe



Le projet de cimetière privé « Repos » tel que dessiné par le chanoine Léo Müller. On prévoyait une extension du cimetière communal sur la propriété voisine, en direction de la Clinique Saint-Amé. Un autre projet, plus modeste, était intitulé « Garage ». Aucune de ces deux solutions n'a été finalement retenue.





Ceppi et le curé et sacriste Jean-Marie Theurillat produisent un « Bref rapport au sujet du cimetière ». La décision d'enterrer les confrères sur deux étages avait créé différentes difficultés pratiques et « psy-

Les chanoines Marcel Heimo et Jean Brouchoud ont été ensevelis dans l'ancien carré des chanoines. Le bâtiment qui se trouve derrière le mur de clôture est le nouveau local des scouts de Saint-Maurice, en chantier depuis l'été 2009. Ci-dessous, la tombe du vicaire Bernard Jacquier (1943-1975) qu'il partage avec son compagnon d'infortune Bernard Glassey († 1975) et, à droite, celle du chanoine Léon Dupont Lachenal (1900-1990) enterré avec sa mère Amélie (1876-1967).



Septante confrères décédés entre 1974 et 2009 reposent désormais dans le grand carré du cimetière de Ville. Leurs noms sont reproduits à la page suivante.

chologiques ». Ces deux confrères, de par leurs responsabilités communautaires, avaient pensé « bien faire en prévoyant la pose d'entourages semblables aux existants sur les six tombes des confrères défunts ». Cependant divers problèmes les ont apparemment obligés à annuler la commande passée le 5 mai à la marbrerie Ghiringhelli, à Aigle.

Dès lors, la question du cimetière fut récurrente à tous les chapitres abbatiaux où l'on attendait à chaque fois la question : « Qu'en est-il du cimetière ? » Finalement, le 12 juin 1992, les chanoines Joseph Henry, procureur, et Gabriel Stucky, chancelier, accompagnés du marbrier M. Marin, de Martigny, présentèrent au Conseil abbatial la maquette du grand carré en pierre polie à l'intérieur duquel des rayons de pierre convergent vers une croix et les

noms des confrères enterrés à cet endroit. Ce projet fut accepté avec quelques légères modifications et la construction fut achevée pour la Toussaint 1992.

En 2009 ce grand quartier est entièrement occupé. On décide alors de réutiliser le premier emplacement utilisé entre 1933 et 1948. C'est là que les chanoines Marcel Heimo († 1<sup>er</sup> mai 2009) et Jean Brouchoud († 11 août 2010) furent ensevelis.

Mentionnons encore la présence de deux tombes isolées de chanoines. Bernard Jacquier, décédé en 1975 sous une avalanche avec Bernard Glassey, est enseveli à côté de son compagnon d'infortune. Le chanoine Léon Dupont Lachenal († 5 janvier 1990) est enterré avec sa mère Amélie (1876-1967).

|                    |           |                 |           |
|--------------------|-----------|-----------------|-----------|
| HILAIRE MICHAUD    | 1894 1974 | OSCAR PUTALLAZ  | 1907 1980 |
| JEAN-MARIE CLOUIT  | 1903 1974 | PIERRE RICHOUZ  | 1910 1981 |
| AUGUSTE SCHYRR     | 1905 1974 | PAUL THURLER    | 1900 1982 |
| ALPHONSE FOLLONIER | 1882 1975 | EDGAR THURRE    | 1950 1983 |
| MARTIN HENRY       | 1902 1976 | JOHN ROGER FOX  | 1896 1987 |
| LUCIEN SURDEZ      | 1907 1977 | EDGAR VOIROL    | 1897 1987 |
| RAPHAEL BERRA      | 1914 1977 | ANDRE BUTTY     | 1903 1987 |
| LEON DENERIAZ      | 1896 1978 | ISAAC DAYER     | 1905 1987 |
| PAUL IMESCH        | 1907 1978 | BERNARD GUERIN  | 1911 1987 |
| CHRÉTIEN FOLLONIER | 1892 1979 | JOSEPH AMACKER  | 1919 1987 |
| AUGUSTE METRAL     | 1902 1979 | DENIS DEFAGO    | 1908 1988 |
| LEO MULLER         | 1925 1979 | MARCEL MICHELET | 1906 1989 |

|                     |           |                   |           |
|---------------------|-----------|-------------------|-----------|
| ROGER BERBERAT      | 1925 1989 | MAXIME BRÉGNARD   | 1913 1996 |
| JOSEPH VOGEL        | 1922 1989 | CHARLES ROUILLER  | 1901 1996 |
| GEORGES DELALOYE    | 1911 1990 | ALEXIS ROUILLER   | 1922 1996 |
| PAUL MULLER         | 1917 1990 | JEAN-MARIE BOITZY | 1905 1996 |
| ANDRE RAPPAZ        | 1920 1990 | FERNAND BOILLAT   | 1906 1997 |
| GUSTAVE ROUILLER    | 1908 1992 | EDOUARD ZUMOFEN   | 1925 1997 |
| ROBERT PASTORE      | 1906 1992 | PIERRE PETERMANN  | 1907 1998 |
| J-BERNARD PUTALLAZ  | 1938 1992 | GEORGES REVAZ     | 1910 1998 |
| XAVIER MAILLAT      | 1910 1993 | J-ETIENNE BERCLAZ | 1917 1998 |
| JEAN-MARIE BRAHIER  | 1914 1993 | MARTIN REY        | 1907 1998 |
| MARCIEN JORDAN      | 1914 1995 | HENRI MICHELET    | 1913 1999 |
| Mgr AURELIO GIANORA | 1908 1995 | JEAN DESCHENAUX   | 1910 1999 |

|                     |           |                   |           |
|---------------------|-----------|-------------------|-----------|
| JOSEPH PUTALLAZ     | 1915 2000 | RENE BERARD       | 1918 2005 |
| ANTOINE DAFFLON     | 1910 2000 | RAPHAEL GROSS     | 1923 2005 |
| MICHEL JOLISSAINT   | 1923 2000 | AMEDEE ALLIMAN    | 1922 2006 |
| GEORGES CHARRIERE   | 1929 2001 | LEON IMESCH       | 1910 2007 |
| EMMANUEL GEX-COLLET | 1921 2002 | PIERRE CARDINAUX  | 1930 2007 |
| HENRI PRALONG       | 1927 2002 | PAUL QUEBATTE     | 1924 2007 |
| GEORGES KOHLBRENNER | 1919 2003 | JOSEPH HENRY      | 1925 2007 |
| JEAN ALLET          | 1919 2003 | HUBERT RUCKSTUHL  | 1918 2007 |
| J-MARIE THEURILLAT  | 1922 2003 | IGNACE FARINE     | 1921 2008 |
| FRANÇOIS CUZON      | 1920 2004 | JOSEPH HOFSTETTER | 1919 2009 |
| GABRIEL STUCKY      | 1934 2005 |                   |           |
| MAURICE SCHUBIGER   | 1930 2005 |                   |           |

### La sépulture des Abbés

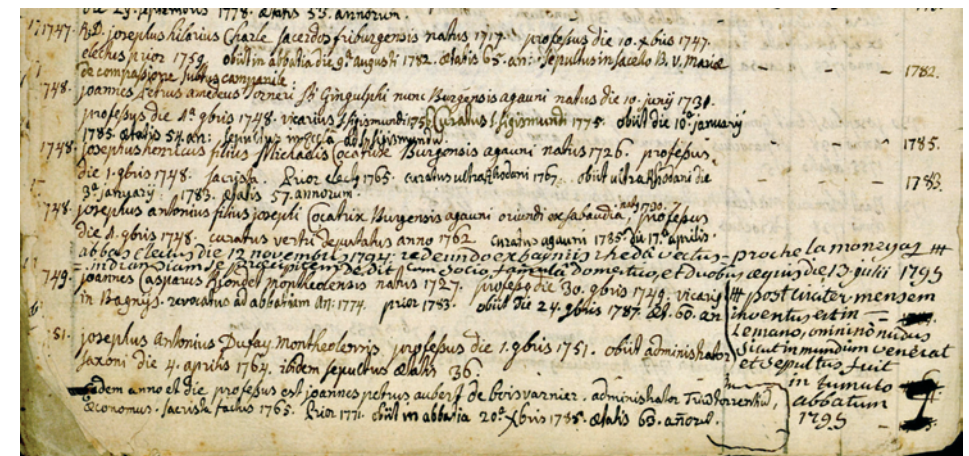
Décédé le 30 mars 1943, Mgr Bernard Burquier fut enseveli le 2 avril en l'église abbatiale, « dans un caveau de la chapelle Saint-Maurice selon le désir de Sa Grandeur » (Procès-verbal du Chapitre). Lors de la restauration de 1948, cette chapelle a pris le nom de chapelle Saint-Sigismond. On y voit toujours la dalle de marbre noir posée le 13 juillet 1943 par le sculpteur Allaz, de Lausanne. Voici le texte de l'építaphe gravée en creux avec le chrisme et son blason (6) :

HIC JACENT  
 IN SPE RESVRRECTIONIS  
 EXVVIAE REV<sup>MI</sup> IN X<sup>O</sup> PATRIS DD  
 BERNARDI ALEXII BVRQUIER  
 ABBATIS AGAVNENSIS  
 ET  
 EPISCOPI BETHLEEMITANI  
 QVI PIE IN DOMINO OBIIT  
 DIE XXX MARTII ANNI MCMXLIII  
 AETATIS LXXII  
 EPISCOPATUS XI

Dans les temps anciens, la sépulture des abbés a probablement toujours eu lieu au caveau sous le chœur de l'église. C'est ce que confirment deux indications du *Liber canonicorum*.



En haut : La chapelle Saint-Sigismond était dédiée autrefois à saint Maurice. Mgr Burquier a tenu à y être enseveli. La plaque de marbre noir rappelle toujours son souvenir.  
 Ci-dessous, la page du Liber canonicorum qui mentionne le chanoine Joseph Hilaire Charles : Obit in abbatia die 9a augusti 1782 aetatis 65 annorum. Sepultus in Sacello B. V. Mariae de Compassione subtus campanile.  
 L'Abbé Joseph Antoine Cocatrix est mort emporté par les flots de la Dranse à Sembrancher le 13 juillet 1795. La notice précise : post circiter mensem inventus est in Lemano, ornino nudus sicut in mundum venerat et sepultus fuit in tumulo abbatum 1795.





En haut : Le vendredi 2 avril 1943, funérailles de Mgr Bernard Burquier, présidées par le Nonce Mgr Bernardini, en présence de dix évêques et prélats, de nombreuses personnalités parmi lesquelles le général Guisan (de dos en bas à gauche) et le conseiller fédéral Etter, et d'une grande foule de fidèles. (Photo reprise de L'Echo illustré du 10 avril 1943)

En 1795, l'Abbé Joseph de Cocatrix est enseveli *in tumulo abbatum*, dans le tombeau des Abbés. L'Abbé François de Rivaz reçoit sa sépulture *in choro abbatiae*. Mgr Joseph Paccolat est enterré le 13 avril 1909 *in ecclesia abbatiali*.

Une note du chanoine Léo Müller a attiré l'attention du chanoine Claude Martin qui avait participé en 1948 à l'exhumation des Abbés et des chanoines lors du déplacement du petit cimetière intérieur. Il est écrit à propos de cette exhumation : « Mgr Paccolat : cercueil de zinc ». Pourquoi ce cercueil de zinc ? Tout simplement parce que Mgr Paccolat est décédé le mardi saint 6 avril 1909. Les cérémonies de la semaine sainte empêchant la participation des évêques de Suisse aux funérailles, celles-ci furent reportées au mardi de Pâques 13 avril. Le report de la date des obsèques aura donc

obligé d'ensevelir le prélat dans ce cercueil de zinc pour conserver le corps. Les funérailles « ont revêtu un caractère très imposant, empreint de pompe religieuse et de solennelle tristesse. » Deux cents ecclésiastiques et une foule de notabilités et de fidèles ont rendu « un hommage suprême au vénéré prélat ». Lors de l'enterrement, « six chanoines portent le lourd cercueil dans lequel reposent les restes mortels de leur Père vénéré (7). »

En mars 1948, lors du déplacement du petit cimetière en raison de l'aménagement du cloître, les ossements des trois Abbés-Evêques qui y avaient été enterrés par erreur en 1925, furent transférés provisoirement au caveau du chœur puis, le 22 novembre 1948, dans un nouveau caveau aménagé dans la chapelle des Abbés. La dalle qui recouvrait alors ce caveau des Abbés a aujourd'hui disparu en raison du nouvel



La chapelle des saints Abbés Séverin, Ambroise et Amé avant son réaménagement de 1977.

aménagement de 1977. Il s'agissait d'une pièce de marbre noir encadrée par du travertin ocre (180 x 110 cm) avec une croix tréflée et une étoile à sept branches taillées en creux et portant l'inscription :

HVC TRANSLATA SVNT  
A.D. MDCCCCXLIII  
OSSA  
R. R. D. D. ABBATVM AGAVNENSIVM  
ET EPISCOPORVM BETHLEEMITANORVM  
STEPHANI BAGNOVD  
MDCCCIII - MDCCCLXXXVIII  
JOSEPHI PACCOLAT  
MDCCCXXXIII - MDCCCXCIX  
JOSEPHI ABBET  
MDCCCXLVII - MDCCCXIV

Le graveur a commis une erreur pour la date de naissance de Mgr Paccolat qui est né en 1823, et non en 1833, comme indiqué malencontreusement.

Au printemps 1977, des discussions discrètes ont été initiées entre les autorités épiscopales d'Annecy et l'Abbaye pour que l'on rapatrie à Saint-Maurice le corps de Mgr Joseph Mariétan (1874-1931) qui y était décédé le 10 janvier 1943 (8). Il avait été provisoirement enseveli au caveau des évêques d'Annecy sans qu'aucune inscription y rappelle sa présence. Les autorités abbatiales décident alors de réaménager le caveau des abbés, ce à quoi travaille l'entreprise Torelloz, de Massongex, en été 1977. On construit trois fosses avec à chaque fois deux places superposées. L'année suivante, la marbrerie Ghiringhelli, d'Aigle, recouvrira le sol de dalles de marbre de Laufen sur lesquelles les inscriptions funéraires ont été gravées. Le 17 octobre 1977 à 10 heures a eu lieu la « depositio » des restes des Abbés-Evêques Bagnoud, Paccolat et Abbet. Exactement un mois plus tard, on transféra au caveau le corps de Mgr Mariétan, rapatrié d'Annecy.



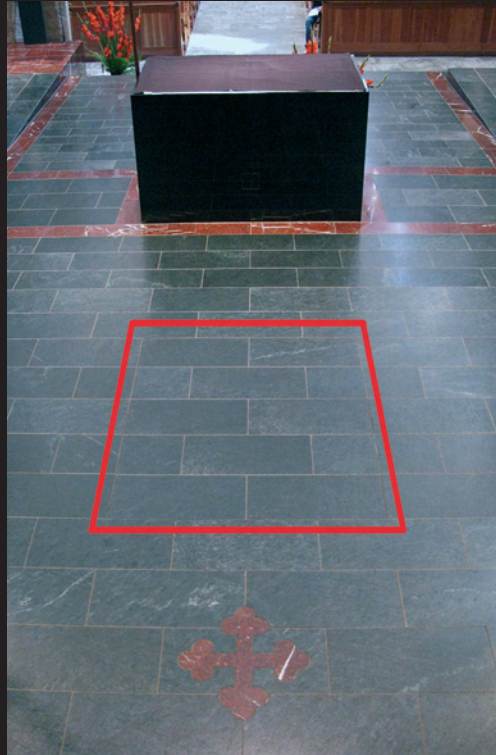
Cette dalle qui rappelait le souvenir des Abbés Bagnoud, Paccolat et Abbet a été détruite lors de l'aménagement du nouveau caveau des Abbés en 1977.

Décédé le 17 juillet 1987, Mgr Louis Séverin Haller rejoindra à son tour ses prédécesseurs. Mgr Henri Salina, mourut le 3 décembre 2007 et fut lui aussi inhumé au caveau des Abbés, le jeudi 6 décembre.

Notons pour terminer que trois dalles funéraires sont placées dans la Basilique. Le chanoine Léon Dupont Lachenal, qui les a étudiées dans les *Annales valaisannes* (1978, p. 149-165), précise que les restes de Petermann Stockalper de la Tour, du marquis Frédéric Séraphin de La Tour du Pin et du comte Paul Riant ont été déposés sous leurs monuments respectifs.



Ci-dessus, la chapelle des saints Abbés dans laquelle reposent nos anciens Pères-Abbés. A droite, l'emplacement de l'accès au caveau est à peine visible. Nous l'avons marqué de rouge. La messe d'enterrement de Mgr Henri Salina, le jeudi 6 décembre 2007 ; parmi les prélats qui ont assisté Mgr Roduit, notons la présence de S.E. le cardinal Henri Schwery, de NNSS. Amédée Grab, Norbert Brunner, Gérard Daucourt, Denis Theurillat, Benoît Vouilloz et Mauro Lepori.



## Conclusion

Après des siècles d'usage du caveau abbatial, les chanoines furent ensevelis au cimetière communal de Saint-Maurice de 1933 à 1948 et dès 1974 à nos jours, en deux emplacements. Actuellement la crypte sous le chœur est complète et les ossements des confrères qui les y ont précédés sont déposés dans le « petit cimetière » du cloître.

« Ils reposent sous la croix qui fut leur seule espérance. » Nous savons tous que nous devons faire un jour le grand passage. Que l'inscription de la croix du cimetière puisse nous aider à mettre notre espérance qu'en Dieu seul !

Chne Olivier Roduit

## Notes

1. M. Germain Hausmann a lu et traduit pour nous les références citées par Gaëlle Bourguinet, *Vignes de chanoines, vignes de bourgeois : La vigne aux environs de Saint-Maurice au Moyen-Age*. 2 volumes. Mémoire de licence dirigé par Pierre Dubuis, Université de Genève, 2007, Volume 1 : Texte, pp. 84-87. Lire, dans ce numéro, l'article suivant.
2. Stéphanie Vuadens, *Préparer sa mort à Saint-Maurice au XIV<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de licence dirigé par Pierre Dubuis, Université de Lausanne, 2001, 109 p. ; ici pp. 50-55.
3. Léo Müller, *Les édifices sacrés de l'Abbaye de Saint-Maurice selon un témoignage autorisé de 1721*, dans *Annales valaisannes*, 37 (1962), n° 2-4, pp. 427-446.
4. Cf. Louis Blondel, *Le caveau funéraire du cimetière d'Againe et la basilique du XI<sup>e</sup> siècle*, dans *Vallesia* 6 (1951), p. 1.
5. cf. Louis Blondel, *Le cimetière d'Againe*, dans *Les Echos de Saint-Maurice*, 45(1947), fasc. 4, p. 130. Voir aussi P. Egenberger, W. Stöckli et C. Jörg, *La découverte en l'Abbaye de Saint-Maurice d'une épitaphe dédiée au moine Rusticus*, dans *Helvetia archaeologica*, 6/1975 - 21, p. 22-32.
6. cf. *De l'élection au sacre [de Mgr Haller]*, dans *Les Echos de Saint-Maurice*, 42(1944), fasc. 1-2, p. 19.
7. *Gazette du Valais*, n° 43, jeudi 15 avril 1909 ; repris dans Léon Esseiva, *Sa Grandeur Mgr Joseph Paccolat, abbé de Saint-Maurice. Eloge funèbre prononcé à ses funérailles le 13 avril 1909*. Fribourg, Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, 1909, pp. 23-26.
8. cf. Dossier AASM COM 324/20/1.



Ils reposent sous la croix qui fut leur seule espérance.

# Les vignes de Saint-Maurice au Moyen Age

Cet article présente brièvement mon mémoire de licence, déposé en 2008 à la faculté de Genève, sous la direction de M. Pierre Dubuis (1). Ce travail s'inscrivait dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire, qui a abouti à la rédaction de l'ouvrage *L'histoire de la vigne et du vin en Valais*, publié sous la direction du Musée de la vigne et du vin. Pour ma part, je me suis occupée précisément du vignoble de la région aigaunoise entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.

Les enjeux de mon étude ont été les suivants : cerner l'organisation géographique du vignoble, son extension, approcher les propriétaires des vignes (en particulier l'Abbaye, le comte de Savoie et les bourgeois de Saint-Maurice) ainsi que les personnes qui s'en occupaient au quotidien, découvrir quelques informations au



Les milliers d'automobilistes qui passent chaque jour par une des routes qui traversent Saint-Maurice peuvent se rendre compte que la région est encore aujourd'hui plus viticole qu'on ne le pense couramment.

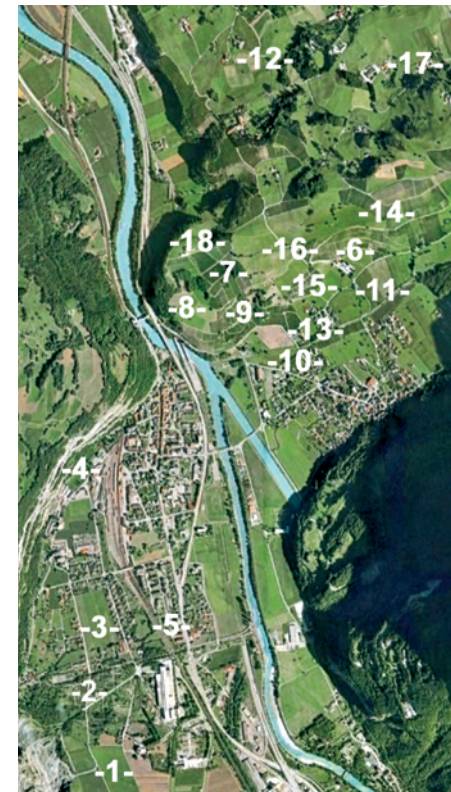
sujet des travaux de la vigne et des structures nécessaires à la vinification. Enfin, j'ai tenté d'approcher quelques usages concernant le vin dans cette région. Il m'a fallu enfin faire ressortir en quoi le vignoble de Saint-Maurice se singularisait par rapport à celui du Valais central de la même époque.

Pour réaliser ce travail, j'ai épluché de nombreux documents présents pour la plus grande partie dans le très riche fonds des archives de l'Abbaye, et en seconde partie dans les archives communales.

## UNE APPROCHE GEOGRAPHIQUE

Dans la région aigaunoise au Moyen Age, les vignes sont indéniablement organisées en vignoble. Bien plus nombreuses qu'à l'heure actuelle, elles représentent une des cultures dominantes de la région. Elles recouvrent les zones de Crie, Couvaloup, Arzilier, Combe, Vigny, Plan Vigny, Courset, Châble, Plantées et Vérolliez. Leur existence dans une partie de ces lieux est attestée aujourd'hui encore. Le vignoble aigaunois montre donc une remarquable continuité à travers les siècles.

Il est intéressant de constater que la vigne, loin d'être reléguée dans des terres impropres à d'autres types de culture, est le plus souvent cultivée dans des terrains de premier choix. Il

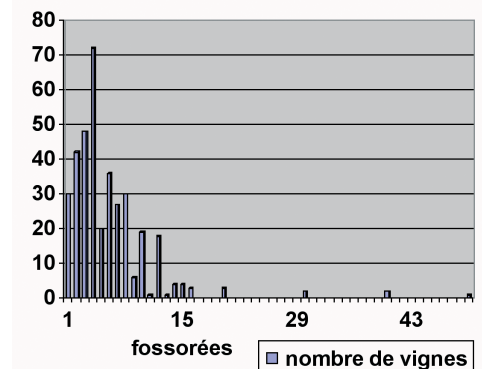


## Implantation de la vigne au Moyen Age.

1. Vérolliez. 2. Aux Perrières. 3. En Pré.
4. Le Chable. 5. Plantées. 6. Crie. 7. Les Crêtes.
8. Arzilier. 9. La Combe. 10. Courset. 11. Couvaloup. 12. Chiètres. 13. Glavinaz. 14. Vigny.
15. Plan Vigny. 16. Cotes de Vigny. 17. Le Luissel. 18. Caillettes.

est possible de mentionner des vignobles, certes, mais il faut cependant nuancer quelque peu la vision moderne qui surgit à l'évocation de ce mot. En effet, aucun des endroits mentionnés comme lieux de culture de vigne n'est alors strictement réservé cet usage. Celles-ci côtoient donc le plus souvent des biens-fonds ayant un autre usage tels que prés, champs, vergers ou jardins. Un même propriétaire choisit parfois de planter, sur une même parcelle, des cultures de types différents.

Le vignoble est, tout comme aujourd'hui, composé de plusieurs parcelles. Il m'a semblé intéressant de savoir quelle était la taille de ces parcelles ? Un premier obstacle surgit devant le chercheur qui veut répondre à ces questions : la taille des vignes n'est pas toujours mentionnée, et lorsqu'elle l'est, on se sert bien sûr de l'unité de mesure de l'époque : la fessorée. La fessorée représente la surface de terre qu'un homme est capable de travailler au fessoir (sorte de houe) en une journée. Il est donc aisé de comprendre que cette mesure est variable d'un lieu à l'autre et ne peut permettre qu'une estimation de la surface de la parcelle ainsi mesurée. Cependant, selon plusieurs estimations ainsi que selon des chiffres ultérieurs, une fessorée peut être évaluée à 200-250 m<sup>2</sup>. Voici, sous forme de graphique, le nombre de vignes que nous retrouvons dans chaque catégorie de taille :



La parcelle la plus représentée est celle de 4 fessorées, ce qui représente une surface déjà honorable d'environ 1000 m<sup>2</sup>, mais il existe des occurrences régulières jusqu'à 20 fessorées (5000 m<sup>2</sup>). Le vignoble est donc loin d'être découpé en toutes petites parcelles. Il faut signaler l'apparition sporadique de vignes particulièrement grandes : deux vignes de 30 fessorées, deux vignes de 40 fessorées et même une de 50 fessorées (env. 12'000 m<sup>2</sup>) ! Il



Ce plan conservé aux archives (PLA 200/0/0/24) date probablement du XVIII<sup>e</sup> s., il est constitué de 9 morceaux de papier montés sur une toile de 181 x 186 cm. Toutes les propriétés situées sur la colline de Cries ou de Chiètres y sont représentées. La grande surface centrale représente la «Vigne de l'Abbaye de St. Maurice, contenant environ 15 poses en tout. Ce clos s'appelle Les Poses ou en Cries». Remarquons le grand nombre de petites vignes répertoriées à côté de celle de l'Abbaye.

est intéressant de constater que les parcelles des environs de Saint-Maurice sont en général plus grandes que dans le Valais central. En effet, dans cette région, plus de la moitié des parcelles font moins d'une fessorée et demie

(2) alors que, dans le vignoble aగాinois, il apparaît qu'environ la moitié de nos parcelles font de une à quatre fessorées (192 vignes) alors que l'autre moitié font plus de quatre fessorées (177 vignes). Un lien clair peut être



Les coteaux dominant le village de Lavey sont aujourd'hui encore largement occupés par la vigne. On distingue bien, sur la partie droite, le domaine abbatial qui s'étend en dessus de la ferme circulaire.

fait entre ces parcelles de très grande taille et l'Abbaye de Saint-Maurice. Cette institution est dans presque tous les cas le propriétaire de ces domaines de taille étonnante. Il faut sans doute y voir les résidus d'un vignoble qu'elle cultivait en propre et qu'elle a peu à peu cédé à des tenanciers qui s'en occupaient pour elle moyennant un prix de location.

Quelles surfaces sont alors occupées par ces vignobles ? De par la nature des documents étudiés, il est très difficile de répondre à cette question, et j'ai, là encore, rencontré les problèmes méthodologiques évoqués ci-dessus. Il est cependant possible de se livrer à une estimation minimum et d'avancer que le vignoble au Moyen Age recouvre au minimum 65 hectares (avec une réalité très probablement largement au-dessus). De plus, durant notre période d'observation, nous assistons à l'expansion de plusieurs zones de vignes, en particulier dans la zone de Vérolliez. Ces nouvelles plantations apparaissent peut-être suite à la libération de terres due à la catastrophe démographique qu'ont représenté les diverses épidémies de peste. Loin de constituer une culture minoritaire, la vigne est donc bien présente et largement

représentée dans la région de Saint-Maurice. Il ne faut cependant point s'étonner devant cette abondance et se souvenir que le vin représente un apport appréciable en calorie et fait partie alors de la nourriture quotidienne.

Le vignoble est un ensemble complexe, traversé par un réseau dense de voies d'accès. Mis à part les routes qui relient Saint-Maurice à d'autres localités environnantes, il existe des sentiers viticoles dont la seule fonction est de desservir les vignes et les autres cultures environnantes. Ces voies d'accès peuvent être publiques ou privées. Dans le deuxième cas, le droit d'accéder à une vigne s'achète directement avec la parcelle, ou alors un arrangement se fait entre deux propriétaires. Il faut préciser que plus de la moitié des vignes étudiées dans mon mémoire se trouvent directement à côté d'une voie d'accès. Le réseau de routes et chemins est donc très dense.

Ça et là, apparaissent des constructions dans les vignes. Celles-ci abritent le plus souvent un pressoir dont la présence dans les vignes est un élément remarquable du vignoble médiéval. De nombreux pressoirs sont mentionnés





Sur le plan de la page 44, on remarque En Crie la curieuse représentation de trois bâtiments : une maison, une grange et un magnifique pressoir surmonté de deux grandes girouettes.

dans les textes consultés. Il est difficile de déterminer le nombre exact de ces constructions, car nos sources sont d'époques très variées, mais un nombre minimum peut cependant être avancé : six pressoirs en Crie, trois en Vigny, deux au Courset et deux aux Plantées. D'une manière générale ceux-ci sont à l'intérieur de constructions qui les protègent des intempéries ; le terme de « pressoir blanc » qui apparaît



Cette carte postale date de 1906. Elle nous monte le coteau de Lavey, mais aussi les vignes au Châble, le long du chemin conduisant à la chapelle du Scex. Le haut de la Grande Allée est-il aussi planté en vignes ?

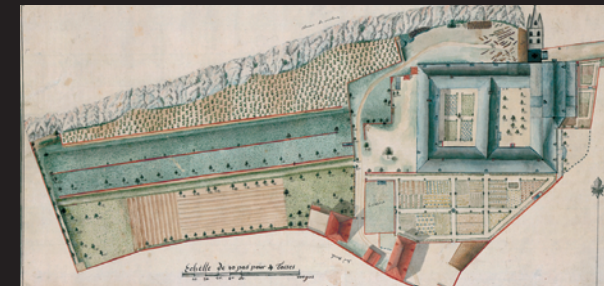
dans une source en est une bonne illustration. La construction qui entoure l'engin de presse n'est pas toujours mentionnée, car elle ne représente pas l'élément principal. Les pressoirs appartiennent le plus souvent à l'Abbaye, et ce particulièrement au XIV<sup>e</sup> siècle. Le droit d'utilisation d'un pressoir peut être partagé entre plusieurs personnes. Il faut mentionner que plusieurs pressoirs sont présents aussi en ville de Saint-Maurice.

Signalons encore la mention de construction d'usage indéterminé, qui pouvaient être des guérites ou cabanes à outils.

#### **DES VIGNES ET DES HOMMES : SEIGNEURS ET TENANCIERS**

Pour la très grande majorité, les vignes et les terres à l'époque étudiée appartiennent à un seigneur foncier, qui est le propriétaire réel de ces parcelles, mais sont cultivées par ceux que l'on appelle des tenanciers, qui vont s'occuper de ces terres en échange du paiement d'une redevance, versée chaque année au seigneur en espère ou en nature selon un accord préalable. Il faut cependant souligner que le tenancier a le plus souvent le droit de vendre ou de léguer sa terre, ou tenure, et dispose donc de libertés assez larges quant à ce bien. Grâce à un échantillonnage, il a été possible de constater que ces deux circuits de transmission sont largement utilisés, et qu'il existe un véritable marché de la parcelle viticole.

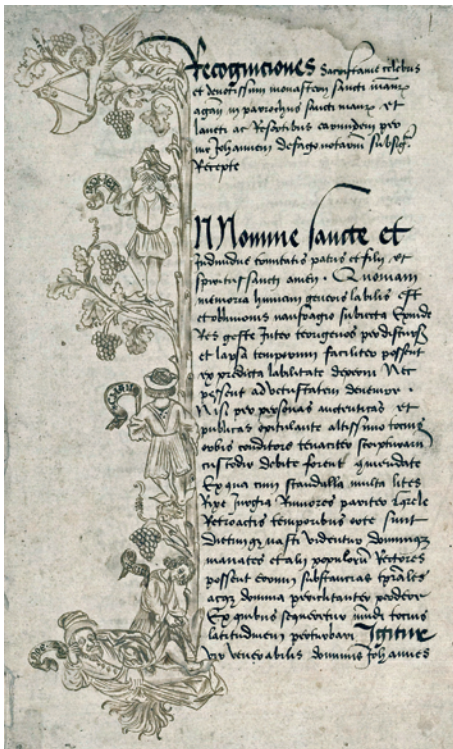
Qui sont les seigneurs fonciers, détenteurs de ces vignes ? Il faut citer ici l'Abbaye de Saint-Maurice, le comte de Savoie, la cure de Saint-Sigismond et divers petits seigneurs. L'Abbaye est de loin le seigneur le plus important. Ses vignes sont regroupées dans la zone de la colline de Crie et du Courset, ainsi que dans celle



Sur ce plan des parcelles de la région du Bois-Noir et de Vérolliez (PLA 200/0/015, 76 x 54 cm, XVIII<sup>e</sup> s.), on distingue bien les vignes à Vers la Vaisse, au Bois-Noir, Es Marets, En Croix de Pierre et aux Perrières.

Vers 1730 (ci-dessous) et en 1830, il y a de la vigne dans la Grande Allée. (Détail d'une lithographie de Thomas Baecq et plan aquarellé par l'abbé de Tuffet.)





Sur un arbre de vigne formé à partir du i de «in nomine...» surmonté d'un angelot portant les armoiries de l'abbaye de Saint-Maurice, est figuré un épisode biblique rapporté dans la Genèse, 9, 20-27 et quelque peu réadapté ici : le cultivateur Noé ayant bu du vin, s'enivra et se dénuda à l'intérieur de sa tente. Y étant entré, Cham vit la nudité de son père et avertit ses deux frères Sem et Japhet qui, par piété filiale, couvrirent leur père d'un manteau en marchant à reculons pour ne pas le voir nu.

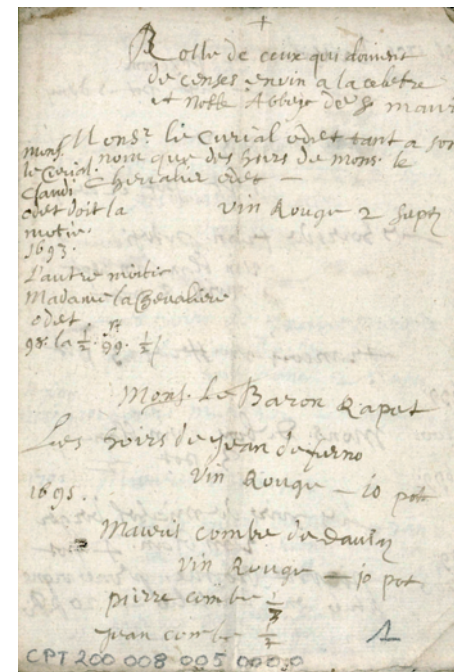
Reconnaissance de biens, 31 janvier 1508, AASM REC 428. Voyez la traduction de ce texte dans le précédent numéro des Echos.

du Châble. Quant au comte de Savoie et à la Bourgeoisie, leurs possessions se localisent plutôt au sud de la ville. Il faut ici se souvenir que l'Abbaye de Saint-Maurice, en sus des très nombreuses parcelles qu'elle a données à cultiver à des tenanciers, possède encore un vignoble qu'elle cultive pour elle-même, par l'intermédiaire d'ouvriers qu'elle engage.

Les tenanciers de ces vignes sont, pour la plupart des habitants de Saint-Maurice, tous statuts sociaux confondus. A ces tenanciers-là viennent s'ajouter plusieurs habitants de Bex et Lavey, qui se trouvent donc directement dans la zone étudiée, ainsi que quelques personnes d'Evionnaz, Massongex et Monthey. Nous remarquons aussi plusieurs habitants de villages, montagnards qui viennent en plaine cultiver les vignes. Ceux-ci se saisissent principalement des nouvelles vignes qui sont mises en tenure dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Avant cette date, ils n'apparaissent que rarement, et il est fort possible qu'ils bénéficient de la baisse démographique de la population de Saint-Maurice. La plus grande partie de ces montagnards sont issus du village de Vérossaz, qui disposait d'un accès rapide au vignoble aigaunois. Mais nous pouvons également citer des ressortissants de Choëx, Daviaz, Gryon, Mex, Morcles, et même une personne de la paroisse de Troistorrents.

Nous avons mentionné que ces vignes, pour la plupart, étaient possession d'un seigneur mais cultivées par un tenancier qui versait pour cet usage une certaine somme. Cette redevance est en nature (en général en vin) ou en espèces. Elle est liée à la terre et non à la personne qui la tient, et en principe elle reste stable. Je me suis posé la question de savoir combien coûtait la possession d'une vigne, pour autant qu'il est possible d'approcher cet élément. Il est difficile d'établir une règle à propos des quantités versées à titre de cens. En effet, comme la redevance est en principe immuable, la somme due dépend fortement du moment où la vigne a été remise entre les mains du tenancier. On trouve par exemple une redevance de 14 deniers pour une vigne de 7 fossorées et la même redevance pour une vigne deux fois plus étendue. Ou en-

core deux personnes tiennent une vigne dans la même zone la même année, dans les nouvelles plantations de Vérollez ; le premier doit un service de 3 deniers mauricois pour sa vigne de 4 fossorées alors que le second en doit 10 pour sa vigne de 5 fossorées. Pour cette raison, il est très difficile d'établir une estimation de ce que cela peut coûter de tenir une vigne. Il me faut ici signaler une redevance très particulière : les tenanciers de certaines vignes situées au Châble, souvent au pied de l'enclos abbatial, doivent se charger de creuser, avec d'autres, les tombes des chanoines défunts.



« Rolle de ceux qui doivent de censes en vin à la célèbre et noble Abbaye de S Mauris » entre 1693 et 1701. Les rubriques mentionnent l'identité des assujettis qui semblent résider à Saint-Maurice, parfois le nom de leur vigne, et toujours la quantité de vin qu'ils doivent en cens à l'Abbé. La variété du vin – rouge ou blanc – est presque toujours indiquée. En regard des noms de assujettis, des millésimes permettent de vérifier le paiement de ces cens. (AASM CPT 200/8/5)



Aujourd'hui encore il y a de la vigne à Vérollez. Celle-ci vient d'être renouvelée.

Il est intéressant de connaître la nature exacte des redevances en vin : que doit exactement le tenancier à son seigneur : du vin, du moût ou alors du raisin ? Pour élucider cette question, il n'est pas toujours possible de nous appuyer sur les termes utilisés. En effet, le terme *vinum* peut désigner aussi bien le raisin que le vin. Par contre, l'occurrence de *vinum ad mensuram musci* désigne clairement du moût.

Il est possible cependant d'imaginer que le paiement de la rente se fasse immédiatement après la presse du raisin. Deux points viennent étayer cette hypothèse. Le premier est la mention de tenanciers dont il est dit qu'ils doivent livrer une partie de leur vendange (3). Ce fait peut éventuellement laisser supposer que, lorsque ceci n'est pas précisé, c'est-à-dire dans la très large majorité des cas, le tenancier est tenu de presser lui-même son raisin.

Le deuxième point prend comme base de réflexion un document certes largement postérieur à l'époque étudiée, mais qui est trop intéressant pour être rejeté : le chanoine et archiviste Joseph Hilaire Charles, en résumant les droits de l'Abbaye, se pose lui aussi la question : « ce dîme doit-il se payer sur les vignes ou dans les caves (4) ? » Il fait par là allusion

aux redevances que doivent les bourgeois de Saint-Maurice sur les vignes qu'ils possèdent. La réponse qu'il apporte à cette question apparaît un peu plus loin (5) : « *Quand au lieu ou le dîme de vin doit se payer, il est certain qu'il y a longtemps que les bourgeois se sont mis sur le pied de ne le payer que dans leurs caves qu'ils ont toujours été très zélés à se maintenir dans cette pratique. D'ou vient ce zèle ? Monseigneur l'abbé Claret [Jean Joseph Claret] (dans l'information que l'on vient de citer et dans une autre qu'on y ajoute et qui concerne tout ce que l'on a dit jusqu'ici) a fort douté qu'il procédât de l'envie de payer plus exactement. Quoi qu'il en soit, MM. les bourgeois sont autorisés aujourd'hui à payer dans leur caves de 20 l'un de vin [soit un vingtième] sortant de leurs caves, en payant le brantier à teneur de l'abbergement de Bérasaz : la sentence de 1741 l'a ainsi décidé (art.1°).* »

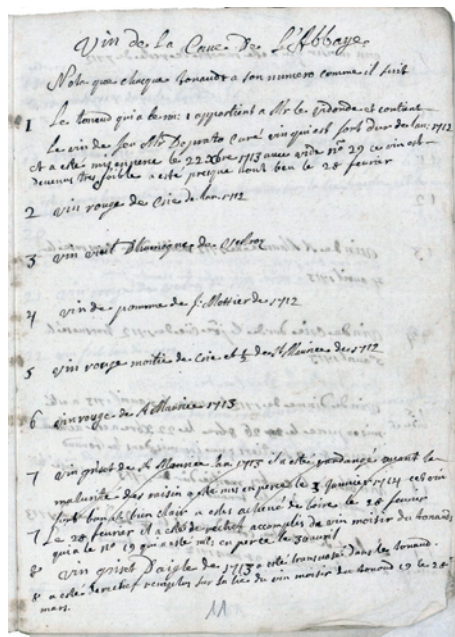
## LE VIN : LE PRODUIRE ET LE CONSOMMER

### Les travaux des vignes

Dans le cadre d'une étude sur le vignoble, il est inévitable de se questionner sur les travaux d'entretien que nécessitent de telles plantations.

Nos sources, qui sont du type reconnaissances foncières, sont mal faites pour découvrir les travaux des vignes ; la seule activité à être mentionnée régulièrement est la vendange, dans le cadre du versement des rentes en « vin ».

Les comptes sont une source bien meilleure pour déterminer ce calendrier des travaux. Remo Becci s'est penché, dans son travail de mémoire, sur les comptes de l'abbé Barthélemy de Batholomeis (6), qui recense notamment tous les frais engendrés par les vignes de l'Abbaye, payés des ouvriers y compris. Ainsi,



Cet inventaire de la cave abbatiale date de 1714. Il est bien connu des historiens, car il décrit le contenu de 38 tonneaux en apportant des commentaires sur la qualité du contenu. Il est question ici 1. vin qui est fort dur, 2. vin rouge de Crie de l'an 1712, 3. vin vieux humagne de Vétroz, 4. de vin de pomme, 5. vin rouge moitié de Crie et moitié de Saint-Maurice, 6. vin rouge de Saint-Maurice, 7. vin gris de Saint-Maurice, 8. vin gris de Aigle. (AASM, CPT 200/1/26 p.11)

un calendrier sommaire de ces travaux peut être élaboré : l'année débute par la fabrication et l'installation des échelas, entre le mois de janvier et le mois de mars. Durant le mois de mars, plusieurs travaux s'effectuent plus ou moins simultanément : passer le fossoir, marcoter et tailler. Les travaux suivants apparaissent fin septembre : une mention d'attache de vigne, mais surtout les travaux de désherbage. Ce travail est probablement destiné à éviter la pourriture sur la grappe qu'engendreraient de fortes pluies sur des herbes hautes dans la vigne. Et enfin, l'année viticole se clôt avec les vendanges et tous les transports qui y sont liés. Il faut souligner qu'aucune trace d'ar-



Les vignes des Perrières, sur la rive droite du Mauvoisin.

rosage n'apparaît. Il semble que le climat de Saint-Maurice, beaucoup moins sec qu'en Valais central, suffise à alimenter les vignes en eau.

Il arrive que les noms des ouvriers qui travaillent pour l'Abbaye figurent dans le texte. Il faut constater que les travailleurs de vignes sont surtout des hommes. Les femmes apparaissent très rarement, pour les transports de vin ou d'eau. Il est possible cependant que des femmes se cachent derrière d'autres personnes et ne soient pas citées directement. Les ouvriers sont souvent des habitants de Lavey, de Posses, ou de Vérossaz, mais aussi Mont d'Evionnaz, Illarsaz et de Saint-Triphon. Les villages confinants immédiatement à la ville ne suffisent donc pas à fournir la main-d'œuvre et il est possible que des ouvriers viennent de l'extérieur au moment des gros travaux ou

alors lors de travaux qui nécessitent des qualifications particulières.

### Les types de vin produits

Nous ne connaissons que peu de choses sur les vins qui étaient produits. D'une manière générale, les indications sur les plants au Moyen Age sont très rares et, pour répondre à ce délicat problème, il faudrait plutôt se tourner vers des biologistes.

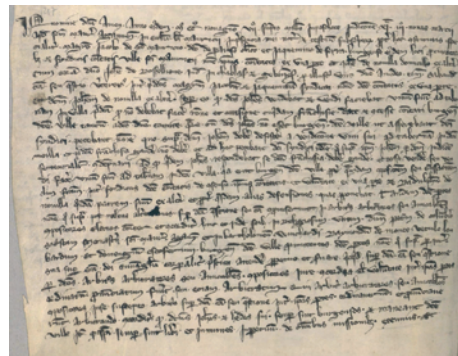
A travers nos sources, le vin est souvent cité, comme moyen de paiement ; on y trouve des mentions de vin rouge et de vin blanc. Lorsque le terme utilisé est différent, il fait allusion au stade du processus de fermentation et non au cépage : moût et fleur de vin. Il est cependant possible de remarquer une grande domination des vins rouges sur les blancs.

## LES CONSOMMATEURS

### L'Abbaye

Le premier consommateur sur lequel nous nous sommes penchés, étant l'acteur central de notre travail, est l'Abbaye de Saint-Maurice. Quels sont ses besoins en vin ? Il convient ici de mener une réflexion générale sur l'usage du vin de cette institution. Pour ce faire, nous nous inspirons notamment de l'ouvrage de Gilbert Garrier *Histoire sociale et culturelle du vin*. Il mentionne le fait que les abbayes étaient des grandes consommatrices de vin pour plusieurs raisons : la première en est l'usage liturgique. Cependant cet usage doit nécessiter une quantité minimale de vin et ne peut donc pas vraiment être pris en considération pour justifier ces grandes quantités. Mais ceci peut tout de même expliquer la nécessité pour une abbaye de posséder des vignobles.

Le deuxième usage du vin est le vin nutritif et le vin festif. L'Abbaye est un lieu de passage où pèlerins et mendiants affluent. A l'occasion de fêtes ou même de simples repas, il est fort possible que du vin ait été servi à table. De



Le Minutarium majus rapporte le litige qui survint en 1298 entre la commune de Saint-Maurice et le donzel Johannes de Novilla au sujet du droit de vendre du vin aux tavernes de Saint-Maurice. Un arbitrage permit au donzel de continuer son commerce avec les taverniers, non sans qu'il ne doive payer des taxes. (AASM CHL 0/0/1/1217)

même, à une époque où l'eau n'est pas toujours consommable, cette boisson ne remplit pas qu'un rôle festif, mais un véritable rôle alimentaire. Ainsi le vin était par exemple distribué aux ouvriers de l'Abbaye durant les travaux (7).

De plus, ainsi que nous l'avons mentionné, le vin était alors considéré comme un élément nutritif de base et chaque chanoine en avait droit à une certaine quantité. Selon les statuts de 1245, chaque chanoine reçoit le vendredi un setier de vin (environ 32 litres), pour lui et son entourage.

Tous ces éléments montrent que les besoins en vin de l'Abbaye étaient grands. Mais est-il possible de les chiffrer ? Nous ne connaissons rien sur la consommation de vin des domestiques qui entourent les chanoines. Cependant, il est possible de faire un petit calcul pour connaître la quantité minimale de vin consommé : si, comme nous l'avons dit, chaque chanoine a droit à un setier de vin le vendredi (statuts de 1245), et que la communauté compte environ 10 membres (début du XV<sup>e</sup>) cela porte les besoins en vin de la communauté à 560 setiers pour l'année (et plus du double pour le début du XIV<sup>e</sup> siècle), ce qui représente environ 17'920 litres.

Comment l'Abbaye se fournit-elle en vin ? Le premier apport lui est procuré par le biais de la dîme. Le chanoine Charles Hilaire s'était penché sur la question et nous rapporte ceci : « On conserve de vieux cottets des années 1416 jusqu'en l'année 1425 par lesquels on voit que l'Abbaye cueilloit le dîme du vin dans la paroisse de Saint-Maurice tant delà que deçà le Rhône et nommément aux Plantées et juqu'à la quantité quelques fois de près de 200 sextiers (soit environ 6'660 litres), ce qui prouve bien que ce dîme



Dans la cave abbatiale, Frère Serge, fidèle caviste pose dans la partie réservée à la préparation des bouteilles pour le service. — Vue générale sur la cave. — En haut à droite, on distingue le socle et la vis de deux anciens pressoirs. — Le dépôt des bouteilles étiquetées. — Enfin, une photo rare : le caveau de la réserve privée du Père-Abbé. La photo a dû être prise à travers les claires de la porte. — A gauche, ce plan des propriétés de l'Abbaye, daté de 1883, nous apprend que la vigne qui domine la Grande Allée a une surface de 24,35 ares, ou 270 perches suisses, ou 12 fossoriers, ou 360 toises locales. La vigne de 18 ares située au pied du chemin de Notre-Dame du Scex appartient à Victorine de Bons, femme de Joseph Bioley.





Usage festif du vin : apéritif sur la Place du Parvis après la procession de la Saint-Maurice en 2008.

*s'étendoit généralement sur tous les districs de vignes et à une quotte assés haute (8) ».*

A cela s'ajoutent encore les très nombreuses redevances en vin que l'Abbaye perçoit sur les domaines qu'elle a albergés, ainsi que les rentes en vin qu'elle a acquises d'une manière ou d'une autre.

#### **En ville de Saint-Maurice**

Nombreux sont les habitants de Saint-Maurice à posséder des vignes et à faire du vin. On peut d'ailleurs supposer une consommation importante de vin dans cette ville peuplée, qui est de plus une étape sur la route France-Italie. De grandes quantités de vin circulent donc, et nous allons ici explorer les différents usages qui pouvaient être faits de cette boisson.

- Le commerce : Il faut préciser que la vente de vin est soumise à des usages particuliers. Ainsi, seuls les bourgeois ont le droit d'en vendre au débit ou à la taverne. Ce privilège, accordé par le comte de Savoie à la communauté, est d'importance.

- Une boisson de communauté : offerte lors d'occasions particulières, événements importants pour la Ville ou fête religieuse.

- La consommation privée : certainement souvent comme aliment de base ainsi que nous l'avons déjà mentionné, mais aussi festif.

En raison de leur nature, nos sources n'offrent pas beaucoup d'informations sur la consommation du vin. On retient que le vin représente au Moyen Age un produit nutritif et festif. Consommé par les « élites », il ne leur est cependant pas réservé : il peut être bu par tout un chacun à la taverne. Il existe sans doute différentes qualités de vin, mais ceci n'est pas du tout précisé. A cela, il faut ajouter que beaucoup d'habitants de Saint-Maurice doivent certainement posséder une cave. En effet, les nombreux tenanciers de vignes et de pressoirs forment autant de petits producteurs. Il est fort probable que la plus grande partie de ce vin soit consacrée à leur consommation personnelle.

#### **CONCLUSION**

En conclusion nous voyons que le vignoble de Saint-Maurice au Moyen Age était d'importance et possède plusieurs spécificités par rapport au Valais central : parcelles de très grandes tailles, présence accrue de pressoirs, forte domination de vin rouge.

Bien que ce travail ait permis de sortir de l'ombre tout un pan de la viticulture aigaunoise,

beaucoup d'informations restent inaccessibles, en raison de la nature des sources sur lesquelles j'ai travaillé.

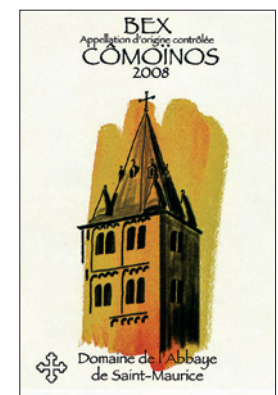
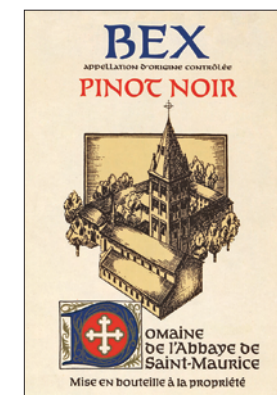
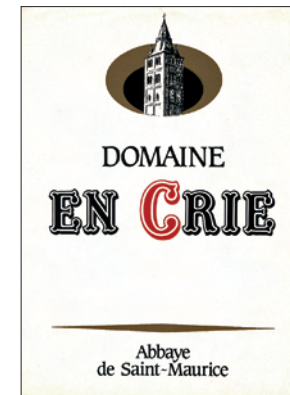
Gaëlle Bourguinet Eggs



#### **NOTES**

1. Gaëlle BOURGUINET, *Vignes de chanoines, vignes de bourgeois : La vigne aux environs de Saint-Maurice au Moyen Age*. Volume 1 : Texte, 145 p. ; Volume 2 : Tableaux de synthèse, non paginé. Mémoire de licence de l'Université de Genève, 2007.
2. C. PAYOT, D. REYNARD, *Histoire de la vigne dans la région de Conthey in Vallesia* 60, 2005, p. 324.
3. AASM REC 482, p. 153 ; AASM REC 480, p. 96 ; AASM REC 483, p. 69.

4. AASM CHA 17/1. / 5. AASM CHA 17/13/12.
6. R. BECCI, *Le journal des recettes et dépenses de l'abbé Barthélemy de Saint-Maurice ou la gestion familiale d'une mense abbatiale (1334-1348)*, mémoire de licence, Lausanne, 1994.
7. R. BECCI, *Le journal...*, p. 48.
8. AASM CHA 17/1/3.



L'Abbaye produit toujours du vin pour sa propre consommation et pour celle de ses amis et hôtes. Voici les étiquettes : chaque procureur en fait réaliser une nouvelle !  
Ci-dessous, vue sur le domaine abbatial de Crie (en bas à gauche, la ferme de Crie)



# La vierge aux enfants

Il y a presque trois ans, dans les *Echos* n° 18 de décembre 2008, nous vous présentions le projet de la paroisse de Bex : remettre sur pied une statue monumentale de Marie. Désormais en bronze, la *Vierge aux enfants* a repris sa place et veille sur les passants de la commune.

## Une drôle d'idée

Quelle idée a pu traverser l'esprit du conseil de la paroisse de Bex en défendant une telle idée ? Assurément, le désir de rendre hommage au travail d'un artiste qui offrit à cette petite église un magnifique objet de piété. En 1996, au retour d'un séjour en Colombie, René Pedretti voulut remercier la Vierge de sa protection en réalisant cette *Virgen de los niños*. Il lui fallut plusieurs mois pour faire jaillir d'un arbre mort encore debout devant l'église la statue qu'il avait conçue. Armé d'une tronçonneuse et de patience, il donna peu à peu corps à son vœu. « Une sculpture, expliquait René Pedretti, ce n'est pas un tableau. On tourne autour, il faut pouvoir la regarder de tous côtés, ne pas laisser celui qui la regarde ».

de passage et habitants ne manquent pas de suivre son conseil...

## Héritage, apprentissage et voyages...

Autodidacte, René Pedretti est né à Bramois en 1929. Il a d'abord suivi les traces de son père pour devenir marbrier puis tailleur de pierre. Il n'a cessé d'évoluer pour donner vie à des statues toujours plus élancées et stylisées. Son art séduira toute la Suisse et au-delà puisqu'un éléphant sculpté dans la pierre d'Evolène traversera même l'Atlantique pour rejoindre la collection de Richard Nixon... C'est après un séjour de plusieurs mois en Colombie pour la fondation « Moi pour Toit » qu'il décida de réaliser la statue bellerine.



## Sauver un patrimoine culturel et culturel

Mais le – mauvais – temps passant, il fallut se rendre à l'évidence. Dix ans après sa réalisation, l'œuvre monumentale risquait de s'effondrer, plongeant dès lors dans l'oubli un travail patient et habile. Le conseil de paroisse, emmené alors par son curé Jean Scarcella, a lancé un appel de fonds pour soutenir la réalisation à l'identique de la statue, en bronze cette fois. Même si les 55'000 Frs n'étaient pas encore réunis, il fallait faire vite pour éviter une dégradation totale. En juillet 2006 la statue de bois a dû être sciée de son socle, remise et stockée plusieurs mois. Au début 2009 elle a été transportée à Couvet, à la fonderie Leuba où le maître fondeur Bernard Brasseur a pu l'ausculter. Coupée en trois morceaux et préparée afin de former les moules, elle a été fondue dans le bronze, assemblée à nouveau, ramenée à Bex et inaugurée le 28 juin 2009 à son ancienne place, juste à droite de l'église.

## Sous l'abri de sa protection

La paroisse de Bex compte encore aujourd'hui sur la générosité de la communauté, qui a répondu présent, mais aussi sur celle de tous les amateurs d'art et de sculpture contemporaine. Merci aux *Echos de Saint-Maurice* d'avoir reporté notre demande auprès d'eux : d'avance, nous leur disons notre gratitude et espérons pouvoir compter bientôt parmi vous les généreux donateurs qui ont permis cette aventure.

Sabine Larivé

Pour aider à financer les travaux, n'hésitez pas à faire un don avec la mention

« Vierge aux enfants » :

Banque Cant. Vaudoise, CCP 10- 725- 4,  
compte No Z 0390.52.17

Paroisse Catholique de Bex

IBAN : CH64 0076 7000 Z039 0521 7

# La Bible dite de saint Louis

## LES MANUSCRITS DIV 10/0/1, 2, 3 DE L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE D'AGAUNE, DEUXIÈME TIERS DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE, VERS PARIS

Le 16 avril 2010, au Séminaire d'histoire de l'art médiéval de l'Université de Lausanne, dirigé par M. Michele Tomasi, Mlle Georgia Guenzi a présenté sa recherche sur les trois volumes de notre Bible du XIII<sup>e</sup> siècle conservée aux archives, dite communément Bible de saint Louis. Elle démontre qu'il s'agit bien d'une bible produite dans la région parisienne au 2<sup>e</sup> tiers du XIII<sup>e</sup> siècle.

Au treizième siècle, Paris, capitale du royaume de France depuis la fin du onzième siècle, devient le centre de production principal des Bibles pour tout l'Occident chrétien. L'organisation en ateliers, toujours plus perfectionnée, assure aux manuscrits parisiens une grande qualité, une réalisation rapide et l'assurance d'un texte officiel. Rien d'étonnant dès lors si la riche et réputée Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, en Valais (Suisse), s'empresse d'acquérir sa propre Bible glosée en plusieurs volumes, pour compléter une bibliothèque déjà bien fournie. Il s'agira, dans cet essai, de rassembler les facteurs formels et stylistiques qui font des trois manuscrits bibliques survivants de Saint-Maurice les témoins de la dynamique production parisienne à la moitié du treizième siècle. Le système de repérage, l'écriture, la mise en page élaborée du texte et de la glose ainsi que le genre d'enluminures sont les



indices que nous suivrons pour valider cette hypothèse.

Si l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, en Valais, est aujourd'hui encore fameuse pour son trésor constitué depuis le V<sup>e</sup> siècle, elle l'était encore plus au Moyen Âge : le début du XII<sup>e</sup> siècle initie en effet un temps de gloire pour l'Abbaye puisque la fréquentation accrue de ce lieu va de pair avec des donations toujours plus conséquentes. Selon la légende

locale, saint Louis (1214/5-1270), roi de France (1226-1270), aurait ainsi offert à l'Abbaye une Bible glosée en plusieurs volumes, produit des réputés ateliers parisiens de l'époque. Louis IX aurait en fait donné cet ouvrage en guise de remerciement à l'Abbaye de Saint-Maurice qui lui avait fourni des chanoines pour le prieuré de Senlis (Ile-de-France) qu'il venait de fonder. La règle monastique suivie par les moines de Senlis est en effet la même que celle des chanoines de Saint-Maurice. Les archives de Saint-Maurice témoignent également de « provisions des prieurs jusqu'en 1500 » :

« Acte de la fondation du prieuré de Senlis par saint Louis, dans lequel ce saint roi, après avoir rappelé la concession de plusieurs corps saints faite par l'abbé Giraud [Girolodus] et couvent de Saint-Maurice d'Agaune, et leur réception solennelle dans l'église de Senlis, et ensuite dans la petite chapelle de son palais dédiée à saint Denis, et enfin dans une plus grande chapelle qu'il venait de faire bâtir à côté et dédiée à la Sainte Vierge et à saint Maurice et ses compagnons, il ordonne qu'il y aura toujours 13 chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin et portant l'habit des chanoines de Saint-Maurice d'Agaune [...] » (AASM, Copie de l'acte de fondation, mars 1264, CHN 59/1/2).

Ce cadeau royal serait en outre lié au don par Louis IX du reliquaire « d'une des épines de la couronne de notre Seigneur Jésus-Christ en reconnaissance des corps des saints martyrs Thébains, que l'abbé de ce temps-là lui avait portés pour Senlis », comme le mentionne un texte de février 1262 (AASM CHA 1/1/7).

La Bible qu'aurait offerte saint Louis à l'Abbaye de Saint-Maurice contenait initialement entre 15 et 20 volumes, selon les estimations d'Albert Brückner (1). Toutefois, dans l'incendie qui ravagea l'Abbaye et sa bibliothèque, le 23 février 1693, une grande partie des archives périt. Plus de manuscrits que ceux qui subsistent aujourd'hui ont potentiellement survécu aux flammes, mais ils auraient été revendus pour financer la reconstruction de l'Abbaye et de la bibliothèque détruites. D'autre part, le chanoine Olivier Roduit a pu démontrer que cet ouvrage en plusieurs volumes

a souffert d'un second incendie, le 20 août 1800 (2). Monsieur Roduit cite le chanoine Boccard, expliquant qu'à cette date, les précieux manuscrits étaient conservés au village de Vionnaz où ils avaient été transportés « pour les soustraire à la fureur révolutionnaire. » Le chanoine

Boccard poursuit : « Au nombre de ces manuscrits, se trouvoit une bible du XII<sup>e</sup> siècle du plus grand prix quoiqu'elle eût été notablement détériorée par la curiosité aussi sotte que coupable de certaines gens qui s'amusaient à découper les superbes vignettes qu'on y retrouvait. Elle périt dans l'incendie général du dit village peu après qu'on l'y eut déposée. » Nous développerons plus bas l'hypothèse d'une datation postérieure au XII<sup>e</sup> siècle pour la Bible que nous étudions, mais il est presque certain que ce soit à cet ouvrage que le chanoine Boccard fasse référence. Le manuscrit DIV 10/0/3, sur lequel nous ne nous arrêterons pas dans cet essai, présente en effet, à quelques endroits, les « découpages » déplorés par le chanoine Boccard.



Les regrettables incendies de 1693 et 1800 dont les manuscrits de Saint-Maurice ont été les victimes ne nous ont laissé que trois volumes de la grande Bible glosée originale :

- ms DIV 10/0/1 rassemblant Job et les douze petits prophètes (Ancien Testament), constitué de 242 folios réunis en 12 cahiers, mesurant 260 à 270 mm de large sur 370 mm de haut, pour une épaisseur de 80 mm.
- ms DIV 10/0/2 enfermant les Epîtres Pauliniennes (Nouveau Testament), de 236 folios rassemblés en 20 cahiers, larges de 335 mm, hauts de 470 mm et épais de 70 mm.
- ms DIV 10/0/3 contenant 14 cahiers de 128 folios déreliés des Psaumes (incomplets : de 1 à 118 sur un total de 150). Ce manuscrit, de 260 mm de large sur 400 mm de haut et 60 mm d'épais, nous intéressera moins car les quelques enluminures qui l'ornaient ont été découpées.

Au-delà de la légende qui lie ces manuscrits au siècle et à la capitale de saint Louis, une analyse formelle des volumes DIV 10/0/1 et DIV 10/0/2 étoffe l'hypothèse d'une production du treizième siècle parisien.

Si les folios ne sont pas numérotés – la foliotation au crayon papier est plus tardive –, le repérage dans chacun des livres est toutefois garanti par l'enluminure, les titres et la numérotation des chapitres. L'enluminure premièrement, décoration colorée qui frappe l'œil de celui qui consulte le manuscrit, permet assurément de repérer le début de chacun des livres. Ainsi, le livre d'Osée commence-t-il par une initiale décorée d'un dragon (f. 106v). Deuxièmement, le titre, en bleu et rouge, en haut de la page – pour notre exemple, O et SEE sur le folio suivant (f. 107r) – a la même fonction. Christopher De Hamel, dans son ouvrage *La Bible. Histoire du Livre*, explique que « des



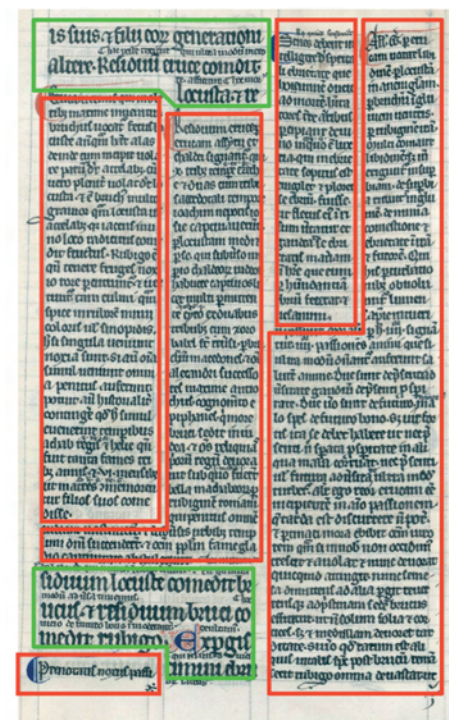
Premières pages du livre d'Osée. Le nom du livre biblique est indiqué dans les marges supérieures.

lettres bleues et rouges apparaissent dans les marges hautes des bibles du XIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait des titres courants des livres, une partie du titre sur la page de gauche, l'autre sur celle de droite. Les titres courants sont extrêmement pratiques pour se situer dans un manuscrit. » (3) Les titres permettent donc une première estimation pour la datation de ces manuscrits : le treizième siècle. La numérotation des chapitres, troisième moyen de repérage, apporte une indication supplémentaire quant à la date de la Bible de Saint-Maurice. Des chiffres romains, dans la marge intérieure, indiquent la ligne à laquelle débute le chapitre, sans que celui-ci ne soit décalé de ce qui précède par un alinéa. Or, selon De Hamel, « durant la première moitié du [XIII<sup>e</sup>] siècle, un chapitre pouvait fort bien commencer au beau milieu d'une ligne de texte. On inscrivait alors son numéro dans la marge, à hauteur de la ligne. Vers 1240, [...] les scribes commençaient chaque nouveau chapitre en début de ligne. » (4) Puisque les chapitres se succèdent sans retour à la ligne, les manuscrits de Saint-Maurice ne seraient donc pas postérieurs à 1240. Cette année limite doit pourtant être considérée avec

précaution : il serait probable que des scribes travaillant après cette date fatidique poursuivent la tradition du non-retour à la ligne. Les comparaisons qui suivront tendront d'ailleurs à situer les manuscrits aigaunois plus proche de 1240 que de 1200... Les trois systèmes de repérage permettent donc de situer la réalisation de la Bible de Saint-Maurice au XIII<sup>e</sup> siècle.

Cette estimation semble confirmée par le type d'écriture employée : la gothique *textura*, plus précisément, la *littera textualis*. La *littera textualis* que l'on retrouve dans les Bibles françaises produites entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle est très épaisse. C'est une forme de gothique *textura*, écriture de grande qualité mais difficile à lire parce que l'espace entre les mots et les lettres est minime. Les lettres sont formées de sortes de petits losanges. Or ce type d'écriture est typique du XIII<sup>e</sup> siècle, comme l'explique De Hamel : « la bible du XIII<sup>e</sup> siècle est écrite en minuscules lettres, angulaires comme une fenêtre gothique. L'écriture forme un pavé compact sur la page. » (5) Si le type d'écriture apporte du crédit à notre hypothèse du treizième siècle, c'est surtout la taille du texte qui est révélatrice.

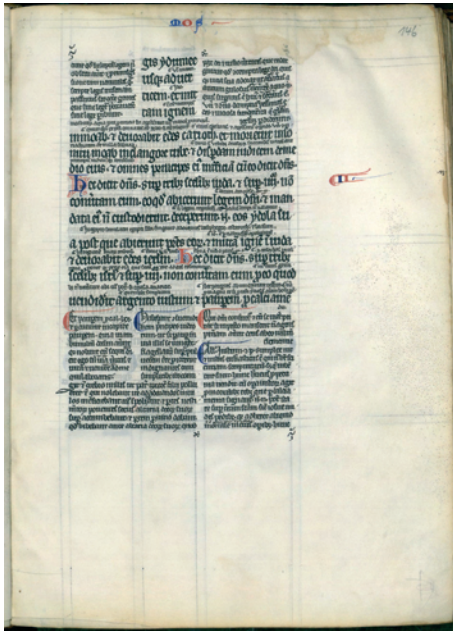
Les trois grandeurs de lettres correspondent à une hiérarchie établie selon la source du texte considéré. Le texte en gros module, que l'on retrouve à partir de l'initiale enluminée correspond ainsi au texte biblique de la Vulgate – traduction latine de saint Jérôme et addition d'autres traductions de certains livres écartés par Jérôme. Ce qui précède directement l'enluminure, également en grande taille, n'est pas le texte de la Vulgate mais une *Explanatio*, un texte du Haut Moyen Âge, sorte de prologue qu'il était courant d'ajouter aux différents livres. Christopher De Hamel explique en effet que « de nombreux livres de la Bible latine com-



Texte biblique Gloses marginales subdivisées en colonnes  
DIV 10/0/1, fol. 133r (Job)

mençaient traditionnellement par de courtes préfaces à propos du texte ou de son auteur, souvent d'après les écrits de Jérôme. » (6) De même taille que le texte biblique, le prologue avait en fait autant d'importance que le texte dont il faisait l'introduction. Texte biblique et « préface » étaient d'ailleurs fréquemment lus sans distinction, comme un tout, d'où l'usage commun du gros module et l'emplacement dans la colonne la plus large. La colonne plus étroite et des espaces ménagés à l'intérieur du texte en gros modules sont, quant à eux, remplis par une écriture de taille moyenne, correspondant à la glose marginale, le commentaire du texte biblique. Ces gloses, sur lesquelles nous reviendrons ci-dessous, sont individualisées par un signe coloré, alternativement en





Dans le livre d'Amos, texte et gloses s'enchevêtrent.

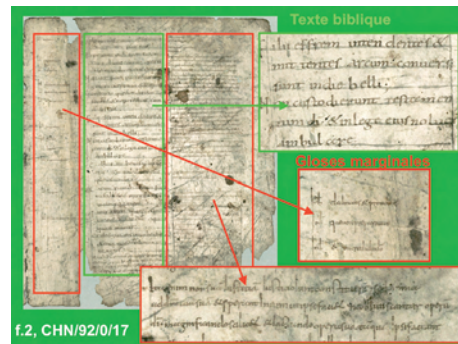
bleu et en rouge. Finalement, des annotations de petite taille s'insèrent entre les lignes du texte biblique, et parfois aussi entre les lignes de la glose marginale. Il s'agit des gloses interlinéaires, localisées au-dessus des mots qu'elles expliquent.

Une telle mise en page relève assurément d'une grande sophistication, d'autant plus qu'à des jeux sur la taille s'ajoute une organisation élaborée en colonnes et colonnettes. Selon Guy Lobrichon, c'est vers 1150 qu'« apparaissent des subdivisions dans les colonnes de glose, à l'aide de petites colonnettes ; cela permettait d'imbriquer plus rationnellement des gloses, d'exploiter mieux la surface de la page, et c'est un signe que le volume des gloses se stabilise. » (7) La Bible de Saint-Maurice est donc postérieure à 1150, ce qui confirme nos premières estimations, au XIII<sup>e</sup> siècle.

Assurément, un tel achèvement n'avait pas encore été atteint au XII<sup>e</sup> siècle, ce dont témoigne

un fragment des Psaumes glosés, également conservé à Saint-Maurice, sous la référence CHN 92/0/17. Les deux folios survivants présentent une écriture plus ancienne, la minuscule caroline, à l'encre brune et aux initiales rouges. Pas de variations de taille ni de mise en page complexe ici : le texte biblique, au centre, est simplement commenté dans les deux marges latérales. C'est donc que la pratique de la glose a bien évolué en un siècle !

Si ce type de commentaire se pratique depuis fort longtemps, et pas uniquement pour le Livre Saint, ce n'est que vers 1100, en France du Nord, qu'on tend à unifier le contenu et l'ordre de la glose biblique. Selon De Hamel, le mouvement est initié à l'École cathédrale de Laon, par Maître Anselme (8). Prenons garde toutefois à ne pas identifier Maître Anselme et les intellectuels qui travaillent avec lui aux auteurs de la glose : ils se chargent « uniquement » de sélectionner et de mettre de l'ordre dans les textes-commentaires de la Bible qui ont été écrits par les Pères de l'Église – Augustin, Jérôme, Bède, Cassiodore, etc. D'autres poursuivent le projet de Maître Anselme, tels son frère Ralph et le diacre d'Auxerre, Gilbert l'Universel, mort en 1134 (9). Bientôt, la glose de Pierre Lombard, enseignant puis évêque de



L'Abbaye possède un fragment (2 feuillets) d'une bible glosée du XII<sup>e</sup> siècle (CHN 92/0/17).

Paris, s'impose, en parallèle à celle de Maître Anselme, pour les Épîtres pauliniennes et les Psaumes. Le manuscrit DIV 10/0/1, Job et les petits prophètes, est donc plus proche de la glose d'Anselme que les deux manuscrits DIV 10/0/2 et 3, les Lettres de Paul et, respectivement, les Psaumes, dont la glose se rapproche plus de celle de Pierre Lombard. En 1130, on a ainsi glosé toute la Bible. Dès lors, le texte se peaufine et, aux alentours de Paris vers 1220, il s'établit dans un contenu et un ordre plus ou moins définitifs. En effet, c'est à Paris, désormais, que se concentre la production de manuscrits destinés à tout l'Occident chrétien. Rien d'étonnant, car Paris, en pleine croissance économique, a été choisi comme la capitale du royaume de France par les rois capétiens dès 1100. Y affluent donc de riches nobles, liés à la cour, potentiels acheteurs de beaux manuscrits. Parallèlement, la renommée des écoles épiscopales situées autour de Notre-Dame se répand. Paris voit également la naissance de l'Université, au tournant du XIII<sup>e</sup> siècle. Celle-ci draine des étudiants de toute l'Europe chrétienne, également potentiels acheteurs de Bibles, puisqu'ils en ont besoin pour leurs études. Face à une telle demande, la production et la commercialisation de manuscrits s'organisent de plus en plus techniquement : des ateliers se développent – dans leur ouvrage *Manuscripts and their Makers : Commercial Book Producers in Medieval Paris, 1200-1500*, Richard H. et Mary A. Rouse (10) présentent d'ailleurs d'intéressantes cartes de la ville de Paris permettant de visualiser le regroupement des ateliers en « quartiers » – le travail se délègue, la mise en page, le texte et les illustrations s'uniformisent. Les chanoines de Saint-Maurice, sans doute attirés par la renommée de la production parisienne, n'auraient donc pas hésité à commander dans la capitale fran-

çaise cette Bible glosée en plusieurs volumes pour leur abbaye.

D'autre part, selon Guy Lobrichon, « le succès de l'édition et la demande scolaire étaient tels vers 1200, l'expérience aussi des scribes était si grande qu'on porta à quatre, bientôt à cinq, le nombre de colonnes par page. On savait alors parfaitement étendre les lignes du texte sur deux ou trois de ces colonnes, parce qu'on avait une vision précise du volume de gloses à distribuer sur la page : les gloses se présentent donc à l'œil immédiatement en face du passage considéré, plus n'est besoin de recourir à des marques de renvoi. » (11) Certaines pages de la Bible de Saint-Maurice présentent de telles innovations dans la mise en page : il n'est pas rare en effet d'avoir, en haut de page, des colonnettes parallèles et en bas de page, la glose la plus longue remplissant la largeur des deux colonnettes initiales. Guy Lobrichon ajoute que, pour plus de précision, « on introduit un nouveau perfectionnement de la mise en page : les préparateurs des manuscrits composent désormais une grille uniforme de réglures (traits à la règle) pour le texte biblique et pour les notes, qu'on copie désormais de concert, page par page. » (12) Assurément, une telle mise en page suppose que le scribe ait en tête l'organisation du folio entier avant d'entreprendre la copie, afin d'éviter que les textes ne se chevauchent. C'est donc que les scribes utilisent maintenant un canevas fixe pour la disposition du texte, ce qui n'était probablement pas encore le cas au XII<sup>e</sup> siècle, comme le laisse supposer la mise en page rudimentaire des Psaumes CHN 92/0/17. C'est donc une véritable production « industrialisée » de la Bible qui se développe à Paris.

Cette uniformisation des manuscrits bibliques s'observe également dans les enluminures des initiales. Elles aussi tendent à adopter un



Les initiales représentent saint Paul dans ses attitudes traditionnelles, écrivant, enseignant ou avec le glaive à deux tranchants de la Parole de Dieu.

schéma type, tant au niveau du contenu que des couleurs et de la décoration. Les initiales du manuscrit contenant Job et les petits prophètes sont ainsi ornées d'entrelacs floraux ou d'animaux fantastiques. Une telle iconographie s'explique premièrement par le fait que, Job mis à part, les petits prophètes n'ont pas d'iconographie particulière propre, n'étant pas les plus connus, d'où l'emploi relativement « neutre » de ces ornements. Deuxièmement, le succès des manuscrits parisiens était tel que les enlumineurs n'avaient probablement pas le temps d'individualiser chacune des initiales : ils se fondaient certainement sur des modèles non caractérisants, utilisables pour des livres variés. L'uniformité se relève également au niveau des couleurs : limitées à trois, toujours les mêmes, riches et vives : rouge (pourpre), bleu (azur) et doré (qui est plus un métal qu'une véritable couleur). Les différentes initiales présentent également des similitudes formelles. Tout d'abord, la lettre est toujours une minuscule aux arabesques exagérées, non pas une lettre de type gothique, comme le texte. Ensuite, cette lettre tient dans un cadre, mais le dépasse parfois. Finalement, la décoration occupe l'en-

tier de la lettrine : le fond est coloré en bleu ou rouge, avec, parfois, des points dorés et des lignes blanches ondulées ; les pleins et les déliés de la lettre sont également travaillés mais la décoration occupe surtout la contreforme, l'intérieur de la lettre. C'est là que l'on retrouve des motifs évoquant des feuilles d'érable, des ailes, des oiseaux ou des dragons. Lorsque le caractère n'a pas de contreforme, comme le « i » initial du livre d'Aggée (f. 206r), il n'y a pas de cadre et la décoration s'étire dans le trait vertical. Même si la place est restreinte, l'artiste a porté un soin minutieux à rendre la tête et l'aile d'un animal fantastique. On retrouve le même type d'uniformité dans le manuscrit des Epîtres pauliniennes. Là encore, les couleurs sont au nombre de trois, un cadre entoure la lettre et la décoration a un emplacement similaire. Le contenu, toutefois, est différent : alors que la décoration des initiales de Job et des petits prophètes est peu caractéristique, saint Paul possède une iconographie bien établie. Les initiales figurent donc les motifs usuels de sa représentation : saint Paul, assis, écrit ses Epîtres au début des lettres aux Romains (f. 2r) ; dans les Epîtres aux



Philippiens (f. 144r), saint Paul prêche, un livre à la main – à la mort de Jésus, il voyagea dans le bassin méditerranéen pour répandre la parole du Christ ; au début de la deuxième lettre à Timothée (f. 186v) tenant une épée, en plus de son livre, ce qui rappelle la manière dont le saint est mort, décapité, parce qu'il était citoyen romain ; et finalement, saint Paul prêchant, face aux Hébreux, représentés avec les chapeaux pointus que l'on associe aux païens, au début de l'Épître aux Hébreux (f. 198v). Si les motifs sont variés dans les initiales de ces quatre Epîtres, l'uniformité est beaucoup plus grande dans les autres lettrines : à chaque fois, saint Paul est représenté debout, une épée à la main. Il y a toutefois quelques variantes : l'épée change parfois de main ; tantôt saint Paul regarde à gauche, tantôt il regarde à droite ; les couleurs varient également, la tunique bleue étant soit dessus soit dessous la rouge.

En dépit de ces quelques différences, on note globalement une grande unité. Cette uniformité dans l'enluminure des initiales est le dernier point qui confirme que la Bible de Saint-Maurice a été réalisée selon des schémas types, les mêmes que l'on peut imaginer à Paris, où la production de Bible est déjà bien établie au XIII<sup>e</sup> siècle. Finalement, quelques comparaisons mettront un point d'orgue à notre enquête sur l'origine et la date de réalisation de la Bible de Saint-Maurice. Des critères restrictifs devraient assurer la pertinence des comparaisons. Il s'agira ainsi de mettre la Bible de Saint-Maurice en parallèle avec des Bibles glosées en plusieurs volumes, dont les initiales sont enluminées, produites à Paris ou aux environs, aux alentours de 1200-1240 (puisque ce sont nos hypothèses géographiques et temporelles pour la Bible de Saint-Maurice). Pour encore plus d'exactitude,

nous limiterons nos comparaisons aux Bibles contenant au moins l'un des livres de la Bible de Saint-Maurice : Job, les petits prophètes, les Épîtres pauliniennes ou les Psaumes. S'il ne nous a pas été possible de trouver une Bible contenant tous ces livres, la Bible glosée de Pierre de Châteauroux en quatorze volumes (mss 131-144) donne pourtant des résultats convaincants. Conservée à la Bibliothèque Mazarine de Paris, cette Bible contient, entre autres, le livre de Job (ms 135-II), les douze petits prophètes (ms 137-I) et les Épîtres pauliniennes (ms 143). Il s'agit assurément d'un ouvrage parisien puisque son propriétaire lui-même était frère à Saint-Victor. La fiche d'étude fournie par la Bibliothèque Mazarine précise en effet que trois des manuscrits « portent la note suivante, d'une main du XIII<sup>e</sup> siècle : 'Istum librum de-



plus manifestes dans les Épîtres pauliniennes où, non seulement la forme, mais encore le contenu iconographique sont semblables. Notons encore que le style du dessin, dans les enluminures, semble antérieur à celui de Saint-Maurice : les drapés lourds et mouillés dont sont revêtus les prophètes et saint Paul étaient à la mode au début du XIII<sup>e</sup> siècle – la notice de la Bibliothèque Mazarine donne en effet les dates de 1205-15 pour ces manuscrits. Le type de vêtement du saint Paul de Saint-Maurice était quant à lui usuel dès la moitié du treizième siècle. Or nous avons estimé la date de réalisation de la Bible de Saint-Maurice entre 1200 et 1240. Cette comparaison stylistique situerait donc les manuscrits aigaunois vers la fin de cette période, aux alentours de 1240 plutôt que de 1200.

La deuxième Bible comparable à Saint-Maurice est la Bible glosée de Douai, en onze volumes. Cet ouvrage comporte, entre autres, les petits prophètes et les lettres de Paul. Selon Branner (15), elle aurait été produite à l'atelier d'Amiens, au Nord de Paris, au XIII<sup>e</sup> siècle. Dans cette Bible, des animaux fantastiques ont été choisis et pour les petits prophètes et pour les Lettres de saint Paul. Encore une fois, on note des similitudes iconographiques et stylistiques avec Saint-Maurice.

La troisième comparaison repose sur les traits communs de la Bible d'Agaune et du manuscrit des petits prophètes, provenant d'une Bible glosée, de Douai également, en treize volumes. Selon Branner (16), le manuscrit aurait été produit à Paris, aux ateliers d'Alexandre et de Blanche. Là encore, les similitudes sont frappantes.

On pourrait encore établir des liens entre les volumes de Saint-Maurice et d'autres manuscrits, tels ms 10-II (petits prophètes) et ms 14

(Épîtres pauliniennes), Assisi, Biblioteca Comunale, ms Latin 11545-II (petits prophètes) et ms Latin 11546 (Job), Paris, Bnf, ou le ms 83 (Job) de Troy. Il serait en outre intéressant d'ouvrir les recherches à des manuscrits non bibliques pour tenter d'identifier l'atelier qui a précisément réalisé la Bible de Saint-Maurice. Si une telle entreprise dépasse l'ambition de cet essai, elle ouvre de multiples perspectives pour les futures études des manuscrits aigaunois.

Peu documentée, la Bible de Saint-Maurice témoigne pourtant d'un développement nouveau dans la production des manuscrits. Les trois volumes survivants sont probablement le fruit d'un travail d'atelier(s) déjà bien rôdé : la mise en page très organisée du texte et des gloses et l'uniformité des enluminures en sont les preuves. Si elle a été produite « en série », la Bible de Saint-Maurice n'en perd pas pour autant sa valeur : pour s'en rendre compte, il suffit d'observer le choix de couleurs précieuses, la finesse des décorations, même dans les espaces les plus étroits, la richesse de l'écriture, les détails de mise en page et le système de repérage élaboré. Tous ces éléments réunis convergent donc vers une production parisienne de la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (environ 1240, plus largement, le deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle). Rien d'étonnant, en fait, puisqu'à cette époque, d'une part, Paris était extrêmement réputé pour sa production et, d'autre part, l'Abbaye de Saint-Maurice était suffisamment riche et cotée pour se faire offrir une telle bibliothèque !

### Georgia Guenzi

1. BRÜCKNER Albert, *Scriptoria Medii Aevi Helvetica. Denkmäler schweizerischer Schreibkunst des Mittelalters*, 14 vol., Genève 1935-1978, vol. 13, pp. 121-134.

La Bible de Saint-Maurice est mentionnée aussi dans JOERG Urs et HOFFMANN David Marc (éd.), *La Bible en Suisse : origines et histoire*, ouvrage publ. par la Société Biblique Suisse, Bâle, Schwabe, 1997.

2. Je reprends ici les conclusions des recherches menées par le chanoine Olivier Roduit et publiées sous le titre « Histoire

de la bibliothèque de l'Abbaye », dans *Echos : Nouvelles de l'Abbaye de Saint-Maurice*, n°14, mars 2007, pp. 30-64 (1ère partie) et n°16, décembre 2007, pp. 40-64 (2ème partie). Les passages ici mentionnés se trouvent aux pages 51 et 54 du n°14. M. Roduit cite le chanoine François Boccard, auteur de « Histoire de la Légion thébéenne et Monuments historiques sur l'antique et royale Abbaye de s. Maurice d'Agaune », T. 2, 1832 (AASM DIV 1/2/20), p. 179, note 14 et p. 206.

3. DE HAMEL Christopher, *La Bible. Histoire du Livre*, Paris, Phaidon, 2002, p. 127-128.

4. DE HAMEL Christopher, *La Bible...*, p. 125.

5. DE HAMEL Christopher, *La Bible...*, p.115-116.

6. DE HAMEL Christopher, *La Bible...*, p. 123-124.

7. LOBRICHON Guy, *La Bible au Moyen Age*, Les Médiévistes Français (coll.), Picard (éd.), Paris, 2003, p. 162. Cet ouvrage réunit différents articles du médiéviste et maître de conférences Guy Lobrichon. Le chapitre III de ce livre est consacré à la glose, sa forme et son histoire. Bien qu'il n'en fasse pas mention dans ses publications, Guy Lobrichon a consulté il y a quelques années les manuscrits de Saint-Maurice. C'est lui qui m'a indiqué la comparaison avec les manuscrits de la Bible glosée d'Assisi et qui a confirmé mon intuition quant à une provenance parisienne pour les manuscrits DIV 10/O/1, 2 et 3.

8. DE HAMEL Christopher, *Glossed Books of the Bible and the origins of the Paris booktrade*, D.S. Brewer (publ.), Suffolk, 1984, p.1.

9. DE HAMEL Christopher, *Glossed Books...*, p. 2.

10. Rouse Richard H. et Rouse Mary A., *Manuscripts and their makers : commercial book producers in medieval Paris, 1200-1500*, Harvey Miller (publ.), Londres, 2000, 2 vol.

11. LOBRICHON Guy, *op. cit.*, p. 163.

12. LOBRICHON Guy, *op. cit.*, p. 162.

13. « Ce livre nous a été donné par frère de Châteauroux. » Fiche d'étude de la Bibliothèque Mazarine, <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=MAZA10181>, consulté le 01.04.2010.

14. BRANNER Robert, *Manuscript painting in Paris during the reign of saint Louis : a study of styles*, Berkeley, University of California Press, 1977.

15. BRANNER Robert, *op. cit.*

16. BRANNER Robert, *op. cit.*

Autres ouvrages consultés :

ANDENMATTEN Bernard, HAUSMANN Germain, RIPART Laurent et VANNOTTI Françoise, *Ecrire et conserver, Album paléographique et diplomatique de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune (VI-XVIIe s.)*, Saint-Maurice, Fondation des Archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice ; Lausanne, Université de Lausanne, Fac. des Lettres, Section d'histoire, 2010. Les pages 63 à 65 traitent du volume DIV 10/O/1.

CAHN Walter, *Romanesque manuscripts : the twelfth century*, Harvey Miller (publ.), Londres, 1996, 2 vol.

DE HAMEL Christopher, *Une histoire des manuscrits enluminés*, Paris, Phaidon, 1995.

PÄCHT Otto, *L'enluminure médiévale : une introduction*, Paris, Macula, 1997.

Sites Internet pour les illustrations

Manuscrits de Saint-Maurice, <http://www.digi-archives.org>. Manuscrits de Paris, Biblio. Mazarine, [http://liberfloridus.cines.fr/cgi-bin/init\\_session](http://liberfloridus.cines.fr/cgi-bin/init_session). Manuscrits de Douai BM, <http://www.culture.gouv.fr/documentation/enlumine/fr/BM/douai.htm>

# La vie d'un chanoine d'autrefois

## NÉCROLOGIE TARDIVE DU CHANOINE CLAUDE BOCHATEY

**Nous extrayons d'un journal de l'époque cette chronique consacrée à un chanoine de Saint-Maurice (cf. AASM, PRV CAR-100-16). Sa vie calme et posée, la richesse de sa vie matérielle ne manqueront pas de vous frapper.**

**Le chanoine B...**

*Nasci, pati, mori*

Il n'est aucun esprit sensé qui prétende aujourd'hui que pour vivre dans la postérité, il faille être ravageur de provinces ou roué politique, voir même habile fripon. Ces divers genres de célébrité, quoiqu'encore en grande vogue de nos jours, ne laissant pas pourtant de faire place par ci par là à quelques vies modestes qui, pour s'être illustrées dans une humble retraite, n'en sont par là même que plus glorieuse aux yeux des vraies appréciations du véritable mérite – C'est en effet une de ces vies passée tout entière dans la pratique de toutes les vertus religieuses et sociales, de toutes sortes de sacrifices et abnégations dont j'entreprends de tracer aujourd'hui une esquisse.

L'enfance de mon héros ne présente rien de particulier, sinon que la vivacité d'esprit, la promptitude et la rectitude de jugement, la perspicacité de son intelligence furent tout autant des qualités innées chez lui et que l'âge ne fit qu'augmenter. Né d'une famille honnête du hameau de S..., dixain de Saint-Maurice, il eut le bonheur d'appartenir à des parents qui n'hésitèrent pas

à favoriser les heureuses dispositions de leur enfant en l'envoyant au collège du chef-lieu. Là, le jeune B... sut mettre à profit d'une manière merveilleuse les talents qui lui avaient été départis ; il ne tarda pas à se distinguer : un goût fin et délicat, une pénétration admirable, une profonde connaissance des hommes et des choses, une constance à toute épreuve, une souplesse de caractère aisé et facile et un savoir-vivre aimable, voilà les qualités qui lui attachèrent si étroitement les personnes qui recherchaient son amitié. Plusieurs épisodes de sa vie d'étudiant sont marqués au coin de la plus charmante et de la plus piquante spiritualité. Toutes ces qualités de l'âme jointes aux dons du cœur les plus charmants devaient, semble-t-il, pronostiquer le plus heureux avenir.



Destiné dès son bas âge à l'état ecclésiastique, il entra au sortir de ses études chez les chanoines réguliers d'Agaune. Après un pénible noviciat dont il sut cependant adoucir les rigueurs par une heureuse indépendance de caractère et par une heureuse liberté d'esprit et d'opinion, il émit sa profession dans l'abbaye

de Saint-Maurice en 1820. Dès lors, il se trouva irrévocablement attaché à cette communauté dont il embrassa de grand cœur la règle et les travaux.

Nommé de bonne heure professeur, il sut se concilier sans étude l'amour et l'affection de ses disciples. Son cœur était ouvert à toutes leurs peines : aussi était-il aimé, chéri, adoré de tous ses élèves. Indulgent sans faiblesse, il savait punir avec bonté et pardonner avec grâce. Il parcourait ainsi une carrière doublement utile à la jeunesse lorsqu'il fut tout à coup saisi par une maladie cruelle qui délabra rapidement sa santé. Dès lors sa vie n'a plus été qu'un tissu de douleurs et de souffrance, qu'une chaîne ininterrompue de maux et d'ennuis. On peut dire cependant que son esprit conserva toujours, même au milieu des plus fortes douleurs, son énergie première et que les facultés de son âme semblaient augmenter de vivacité et de sensibilité avec l'intensité de la maladie. Dans cette pénible position, une douce mélancolie s'empara de tout son être. Elle devint pour lui comme une seconde vie, comme une autre existence, mais sans nuire pour cela aux agréments de sa société qui paraissaient au contraire avoir gagné par cette teinte de douce langueur que l'on remarquait en lui et qu'il s'efforçait inutilement de cacher.

Aussi patient que désintéressé, il s'était fait un jeu de la nécessité et du besoin. On rapporte deux circonstances de sa vie qui exprimeront mieux à elles seules son caractère que tout ce que je pourrais en dire :

Un de ses confrères dépourvu de culottes s'adressa à l'intéressant malade qui lui remit incontinent l'unique paire de culottes qu'il possédait. Cet habillement, n'ayant pas été rendu, ne fut point réclamé. Peut-on mettre en prati-



Cette gravure a été imprimée en 1845, elle montre l'entrée dans Saint-Maurice depuis Monthey. Nous n'avons pas de portrait du chanoine B. Cependant, ce dessin de la page de gauche date de 1845 et représente un chanoine du Latran. Nous pouvons imaginer une tenue un peu semblable pour notre chanoine B. (Dessin tiré de René Tiron, Histoire et costumes des ordres religieux, civils et militaires. Bruxelles, Librairie Historique-Artistique, 1845.)

que d'une manière plus édifiante et plus parfaite l'*omnia communia* de saint Augustin ?

Un règlement des statuts veut que l'inventaire des religieux se fasse chaque année. Voici ce que portait celui de notre cher malade en 1840 :

- **Chemises** : 12 [sic], dont 4 hors d'usage, 4 en lambeaux, 4 en charpies, 3 moitié valeur, 1 passable.
- **Culottes** : 0
- **Pantalons** : 1 paire à jour.
- **Gravate et bonnet en soie** : 1, méconnaissable.
- **Bonnet de nuit** : 0, il se sert d'un mouchoir de poche en guise de serre-tête.
- **Soutane** : 1 et demi, qu'il est urgent de tourner.
- **Gilet de laine** : 1, en trois pièces.
- **Souliers** : 2 paires à l'état de sandales.
- **Bas** : 6 paires, bons jusqu'à la cheville.
- **Rochet** : 12, en bon état.
- **Miroir** : 1, en six morceaux.
- **Peigne** : 1, à quatre dents.
- **Rasoir** : 0, il se sert d'un ciseau.



La ville de Saint-Maurice telle qu'on la représentait vers 1795, selon une gravure de nos archives.

- **Grandes bouteilles à serrer le tabac** : 4 en bon état.
- **Boîtes à tabac en plomb** : 150, légèrement cabossées.
- **Bocaux, fioles et flacons pharmaceutiques** : 300, tous bien conservés. (signé) Micklig, C. R. Linger

Ce chanoine profondément pénétré de l'esprit religieux n'eut jamais rien en propre. Il vécut patient et inébranlable comme un job et mourut comme un saint. Il n'a rien laissé, pas même de quoi faire des reliques.

#### Voici son épitaphe :

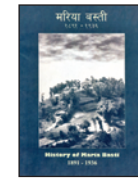
Passant, ne regrette pas ma mort,  
J'étais digne d'un meilleur sort.  
J. B.

#### Qui était le chanoine B ?

*Qui était donc ce chanoine B... à la vie si édifiante ? Même si les données fournies par le texte ci-dessus donnent des renseignements qui ne correspondent pas exactement avec la biographie que l'on peut découvrir dans nos listes de chanoines, on peut presque à coup sûr le reconnaître. Il s'agit sans doute de Claude Bochaty, de Salvan, fils de Claude et de Catherine Gay, il était né à Salvan le 12 juin 1800. Après sa profession le 20 janvier 1822, il reçut la tonsure, les 4 ordres mineurs et devint sous-diacre le 29 mars 1823, diacre le 24 septembre 1825, prêtre le 23 septembre 1826. Il remplit la tâche de professeur de syntaxe entre 1827 et 1834. La maladie le rattrapa alors. Le 13 janvier 1835, il est tout de même choisi comme procureur ; en 1836 il est encore élu économiste, mais il dut renoncer à cette charge à cause de sa maladie, Il mourut d'apoplexie à Saint-Maurice le 21 juin 1853 après 19 ans de souffrances.*

Germain Hausmann

## Chronique des livres



**Remy Raignoux, *History of Maria Basti (Part one : the french Fathers : 1891-1936)***. Kalimpong, Sharda Enterprises, 2010 ; Edition bilingue népali-anglais, 34 p. en anglais.

Français, l'auteur vit depuis de longues années sur les terres de notre ancienne mission en Inde. Il a entrepris d'écrire l'histoire du développement de la christianisation, en explorant toutes les archives à sa disposition, en particulier celles de notre Mission.



**Pierre Alain Mariaux**, « Trésor, mémoire, collection. A Saint-Maurice d'Agaune, 1128-1225 », dans **Le trésor au Moyen Âge. Discours, pratiques et objets**. Etudes réunies par Lucas Burkart, Philippe Cordez, Pierre Alain Mariaux et Yann Potin. Flo-

rence, Sismel - Edizioni del Galluzzo, 2010, p. 333-344. (Micrologus' Library, n° 32) L'auteur étudie le Trésor de l'Abbaye entre 1128 et 1225 et montre comment la communauté abbatiale a développé un processus de mise au propre de l'histoire de la communauté et développé « une stratégie ornementale, qui a pour effet de sortir les objets de leur propre temporalité pour les installer dans un temps sans histoire, en somme dans le temps de la collection ».



**Alessandra Antonini**, « Aux origines du pèlerinage de Saint-Maurice d'Agaune », dans **Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge**. Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2010, p. 327-330. Mme Alessandra Antonini a présenté ses travaux lors d'un colloque tenu à Nantua en 2006, organisé par l'Action Collective de Recherche « Morphogenèse de l'espace

ecclésial au Moyen Âge ». Son texte d'une page accompagnée d'une bibliographie nous fait attendre avec encore plus d'impatience la publication du résultat des fouilles qu'elle a menées au Martolet pendant une dizaine d'années.



**Hortense Gianini, *Renaissance thomiste et conversions au catholicisme en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres***. Mémoire de licence présenté à la Faculté de Lettres de l'Université de Fribourg, 2009, 93 p. Dès la fin de la Première Guerre mondiale, le catholicisme suisse romand connaît une véritable renaissance grâce entre autres au rayonnement du philosophe Jacques Maritain. Ce mémoire étudie les raisons qui poussent de jeunes universitaires protestants à se convertir sous l'influence de personnalités comme l'abbé Journet, alors à Genève, et Mgr Mariétan, Abbé de Saint-Maurice.



**Franz Mali**, « Die Wallfahrt des Romanus nach Acaunus / St-Maurice. Ein Beitrag zum Reiseweg am südlichen Ufer des Genfersees », dans *Helvetia archaeologica*, t. 41, 2010, fasc. 161, p. 5-12.

Romanus, un des Pères du Jura, entreprit vers 450 un voyage vers Agaune. D'après la description de son pèlerinage, on peut prouver qu'il emprunta une voie romaine le long de la rive sud du lac Léman, mais on ne sait pas comment intégrer dans ce réseau routier les deux bornes de la rive sud, à Hermance et à Messery.



**Neil Beecroft**, *Le ski en Valais: une affaire de Valaisans ? Le rôle des ski-clubs (1900-1939)*. Mémoire de master en histoire contemporaine à l'Université de Neuchâtel, 2010, 169 p.

L'auteur étudie dans un chapitre le rôle de l'Eglise dans le développement du ski et il y cite quelques rares docu-

ments de nos archives. On y lit que l'Abbaye autorisa l'envoi de chanoines pour célébrer la messe lors de compétitions de ski, à l'exemple du chanoine Zarn qui, en 1935, officia lors d'un concours séduois. De plus, des relations s'établirent entre le ski-club de Champéry et l'Abbaye au sujet de la cabane de skieurs de Planachaux sise sur un terrain abbatial.



**Dictionnaire historique de la Suisse, Volume 9: Mur - Polytechnicum**. Hauterive, Gilles Attinger, 2010, 897 p. Nous retiendrons tout particulièrement, dans cette neuvième livraison du DHS, la notice consacrée au chanoine Marius Pasquier, mais on pourra y lire aussi les articles sur la famille Nitonius et les saints Ours et Victor.



**Pierre Margot-Belrichard**, *Mirabel. Un site, deux châteaux et huit cents ans d'histoire*. Viviers, Revue du Vivarais, H.-S. III, 2010, 189 p.

L'auteur fut titulaire de la chaire d'architecture des monuments historiques à l'Ecole polytechnique de Lausanne et membre de la Commission fédérale des monuments historiques. Il fait ici la synthèse des informations disponibles sur l'ensemble castral de Mirabel (Ardèche), sur le site, son histoire et celle des hommes qui y ont vécu. Cet ouvrage est le fruit de 30 ans de travaux de sauvetage, de consolidation et d'études effectués par l'auteur.



**Bücher des Lebens - Lebendige Bücher. Catalogue de l'exposition des Archives de l'Abbaye de Saint-Gall, du 16 sept. au 14 nov. 2010**.

Herausgegeben von Peter Erhart und Jacob Kuratli Hüebli. Saint-Gall, Stiftsarchiv, 2010, 335 p.

Les libri vitae, livres de la vie, sont des livres dans lesquels des personnes vivantes ou mortes ont été enregistrées pour assurer leur mémoire. A l'occasion de la présentation de 4 anciens libri, les Stiftsarchiv ont publié un magnifique catalogue d'exposition, dans lequel l'épitaphe de l'évêque Vulcherius – conservée dans notre Basilique – est citée et photographiée.

## &CHOS

### LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE

*Nouvelles de l'Abbaye*  
AVENUE D'AGAUNE 15  
CASE POSTALE 34  
CH-1890 SAINT-MAURICE  
TÉL. +41(0)24 486 04 04  
FAX. +41(0)24 486 04 81  
ABBAYE@STMAURICE.CH  
WWW.STMAURICE.CH

### ÉDITION

Abbaye de Saint-Maurice  
106<sup>e</sup> année  
quatrième série  
n° 22, Février 2011

### RÉDACTION ET MISE EN PAGE

Chanoine Olivier Roduit

### ADMINISTRATION

Chanoine Jean-Paul Amos

### CONCEPTION GRAPHIQUE

CréActif  
info@creactif.ch

### IMPRESSION

CRI - Imprimerie Saint-Augustin

### EXPÉDITION

Frère Serge Frésard

### CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

ABBAYE: 3, 7, 9, 10. ARCHIVES DE L'ABBAYE: 19, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 30, 32, 33, 37, 38, 39, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 58, 59, 60, 62, 64, 66, 68, 69, 70.  
F. CLAUDIU: 5. DIOCESE LGF: 18.  
G. GUENZLI: 61, 62, 65. D. PLANCHEREL: 56, 57.  
O. RODUIT: 2, 4, 5, 6, 8, 11, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 49, 51, 53, 55.  
A. SCHAFER: Couv., 6, 9, 13, 14, 17, 20, 21, 40, 54.  
THEOMANIA: 4.

### COUVERTURE

Usage festif du vin ! Les vignes et le vin ont toute une histoire à Saint-Maurice ! Lisez nos pages 42 à 55.

### ABONNEMENT

A votre bon cœur !  
CCP 19-192-7

Les Echos de Saint-Maurice sont édités par l'Abbaye de Saint-Maurice à l'intention de ses amis.

Si vous désirez désormais recevoir régulièrement les Nouvelles de l'Abbaye, veuillez simplement nous communiquer votre adresse.

Faites connaître notre revue!  
Abonnez-vous!

## TRÉSOR ET FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

### HORAIRE DES VISITES :

hiver (de novembre à avril)  
- 14h45 (mardi, mercredi, jeudi, vendredi: sur annonce préalable 2 jours avant)  
printemps et automne (mai, juin, septembre, octobre)  
- 14h45  
été (juillet et août)  
- tous les jours sauf lundi et dimanche matin:  
10h30, 14h00, 15h15  
dimanches et jours de fêtes: fermé le matin  
lundi: fermé toute la journée, sauf à Pâques et Pentecôte

### GROUPES :

Uniquement sur entente préalable, si possible à 9h30, 10h30, 13h30, 14h45, 16h30

### TARIFS :

adultes: chf 10.- (7.50 euros) enfants: chf 4.- (3 euros)

### groupes:

adultes: chf 8.- (6 euros) enfants: chf 3.- (2.30 euros)

Conditions particulières pour les pèlerinages et les groupes catéchétiques.

## PÈLERINAGES ET VISITES CATÉCHÉTIQUES

Nous recevons volontiers des groupes de pèlerins et des groupes catéchétiques, uniquement sur entente préalable.

### CONTACT POUR LES VISITES ET LES PÈLERINAGES :

tél.: 0041 (0)24 486 04 04  
e-mail: tresor@stmaurice.ch  
ou par écrit à:  
Abbaye de Saint-Maurice  
trésor et fouilles archéologiques  
case postale 34  
CH-1890 Saint-Maurice

## PORTERIE DE L'ABBAYE

La porterie de l'Abbaye est ouverte tous les jours de 7h30 à 12h00, de 13h00 à 19h00 et de 19h45 à 21h00.

## MESSES ET OFFICES

### DIMANCHE :

messe 7h00  
office du matin (laudes et lectures) 8h00  
messe conventuelle 10h00  
office du milieu du jour 12h00  
office du soir (vêpres) 18h00  
office des complies 19h15  
messe 19h30

### EN SEMAINE :

office du matin (laudes et lectures) 6h15 (été: 7h00)  
office du milieu du jour 12h00  
messe conventuelle et vêpres 18h05  
office des complies 20h00  
(samedi: messe à 11h15 et complies à 20h00)

### JOURS DE FÊTE :

messe pontificale à 10h00  
Fête-Dieu et Saint-Maurice, messe à 9h30  
(le reste comme le dimanche)

**RAISONNEZ AVEC NOUS  
ABONNEZ-VOUS À**

**&CHOS**

**Abbaye des Chanoines réguliers de Saint-Maurice  
Case postale 34  
CH-1890 Saint-Maurice**